

SCOT

# Diagnostic et Etat initial de l'Environnement

*Comité de pilotage du 10 février 2014*



# 1

## Diagnostic préalable

### Diagnostic

État des lieux (terrain, synthèse des études, investigations complémentaires...)

Atouts et contraintes, marges de manœuvre

# 2

## PADD

### Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Exprime le projet politique du territoire

A partir de scénarios et de modèles de développement

Énonce les objectifs retenus

# 3

## DOO

### Document d'orientation et d'objectifs

Mise en œuvre du projet dans l'espace et dans le temps

Traduction des objectifs du PADD

# 4

## Procédure administrative

Formalisation du dossier de SCoT (rapport de présentation)

Arrêt

Enquête publique

Approbation

# Rappel des éléments de calendrier

## Phase 1 : Elaboration du diagnostic

### Comité technique n°1 : 25 novembre 2013

- Atelier 1 :** Agriculture et urbanisation, créer un équilibre pour valoriser les activités agricoles } 2 décembre
- Atelier 2 :** Trame Verte et Bleue et valorisation des paysages de la Bresse Bourguignonne } 9 décembre
- Atelier 3 :** Développement économique et mobilité au cœur du projet de territoire } 10 décembre

### Comité technique n°2 : 3 février 2014



# Objectif du Comité de Pilotage

- **Tirer un portrait du territoire**
  - 🕒 Analyses statistiques et des études déjà produites
  - 🕒 Entretiens stratégiques (menés avec l'ensemble des communautés de communes) et avec des acteurs du territoire
  - 🕒 Visites de terrains
- **Débattre et hiérarchiser les enjeux du territoire**
  - 🕒 Un territoire dynamique à structurer
  - 🕒 Un territoire d'initiatives à accompagner
  - 🕒 Un territoire de richesses à valoriser
  - 🕒 Un territoire sur la voie de la durabilité



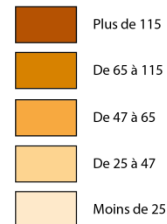
# Un territoire dynamique à structurer

# Une reprise démographique récente à prolonger

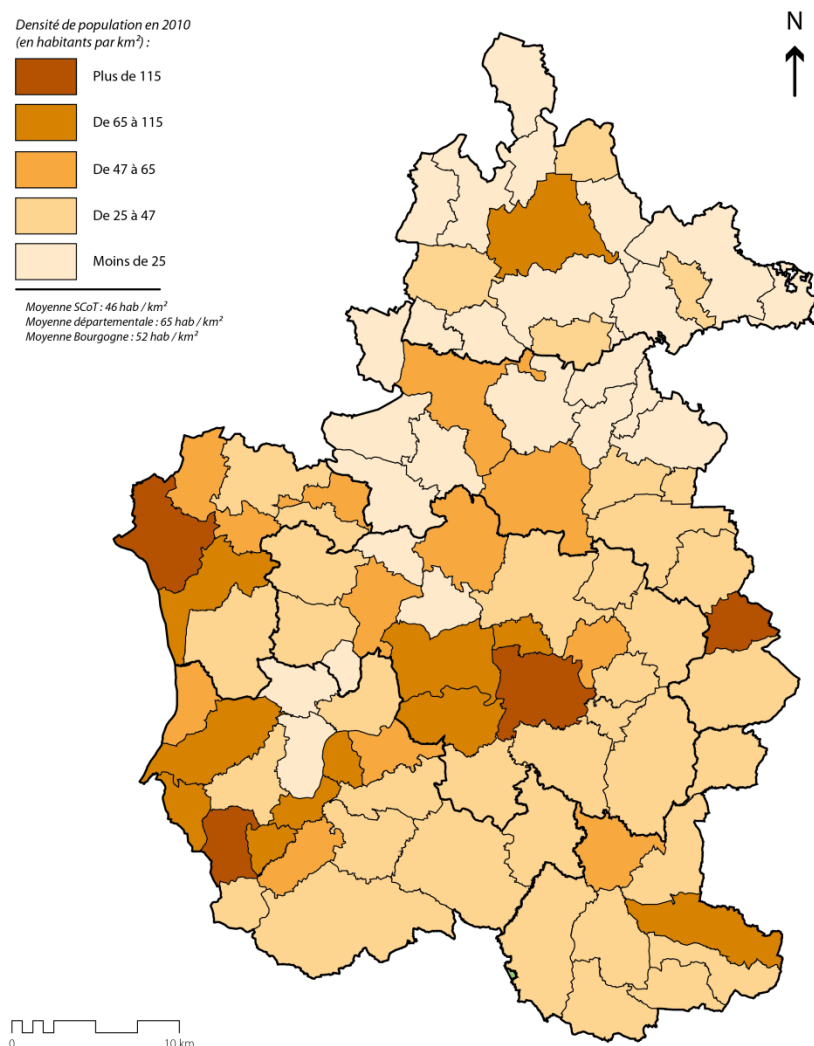
## Constats et chiffres clefs

- Une croissance démographique de +14% sur la période 1999-2010 (contre -0,7% entre 1990 et 2009) soit +7 869 habitants
- Un solde migratoire positif (+1,3%) qui permet ce dynamisme malgré un solde naturel en repli structurel (-0,2%)
- Un ancrage territorial ancien (56% de la population habite en Bresse depuis plus de 10 ans) malgré une installation récente et rapide de néo-arrivants
- Un profil socio-économique modeste : revenu moyen annuel des ménages en Bresse (19 251€) très inférieur à ceux de la Saône-et-Loire (26 300€)
- Le cœur de Bresse concentre près du tiers de la population tandis que les Portes de la Bresse ont la plus forte progression du fait du desserrement chalon nais

Densité de population en 2010  
(en habitants par km<sup>2</sup>):



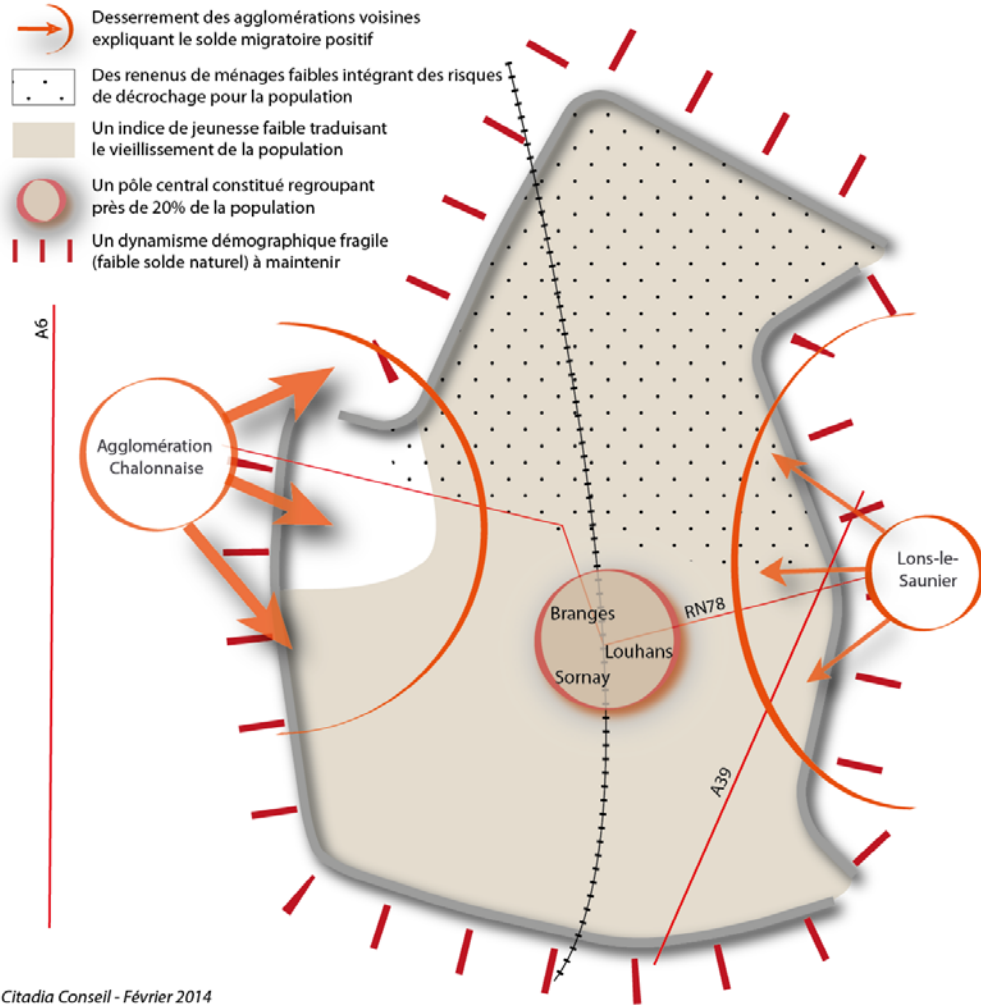
Moyenne SCoT : 46 hab / km<sup>2</sup>  
Moyenne départementale : 65 hab / km<sup>2</sup>  
Moyenne Bourgogne : 52 hab / km<sup>2</sup>



# Une reprise démographique récente à prolonger



## UNE REPRISE DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE À PROLONGER



Citadia Conseil - Février 2014

## Contraintes

- Un vieillissement structurel de la population et une tendance au non renouvellement générationnel esquissée (solde naturel négatif et arrivée de jeunes retraités)
- Des ménages aux revenus modestes qui témoignent de signes de fragilité socio-économique
- Une chute de la construction neuve depuis 2008, qui laisse entrevoir un nouveau creux démographique

## Atouts

- Une vitalité démographique retrouvée depuis 10 ans après un repli qui a duré plus de 30 ans
- Un solde migratoire positif, témoin de l'attractivité résidentielle du SCOT
- L'arrivée d'un grand nombre de jeunes ménages

Un territoire dynamique à structurer

# Une reprise démographique récente à prolonger

## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Maintenir l'attractivité démographique du territoire tout en préservant son caractère rural	
Limiter les risques de précarité énergétique du fait du faible revenu des ménages par une structuration du territoire adaptée renforçant la proximité	
Anticiper les nouveaux besoins de la population induits par le vieillissement de la population et par un tissu social présentant des signes de fragilité (familles monoparentales, jeunes en rupture d'emploi...)	
Fixer les jeunes ménages/actifs en début de parcours résidentiel pour conforter le dynamisme de la Bresse Bourguignonne	
Mettre en œuvre sur le territoire les conditions de la mixité intergénérationnelle	



# Un parc de logements dynamique à adapter aux besoins

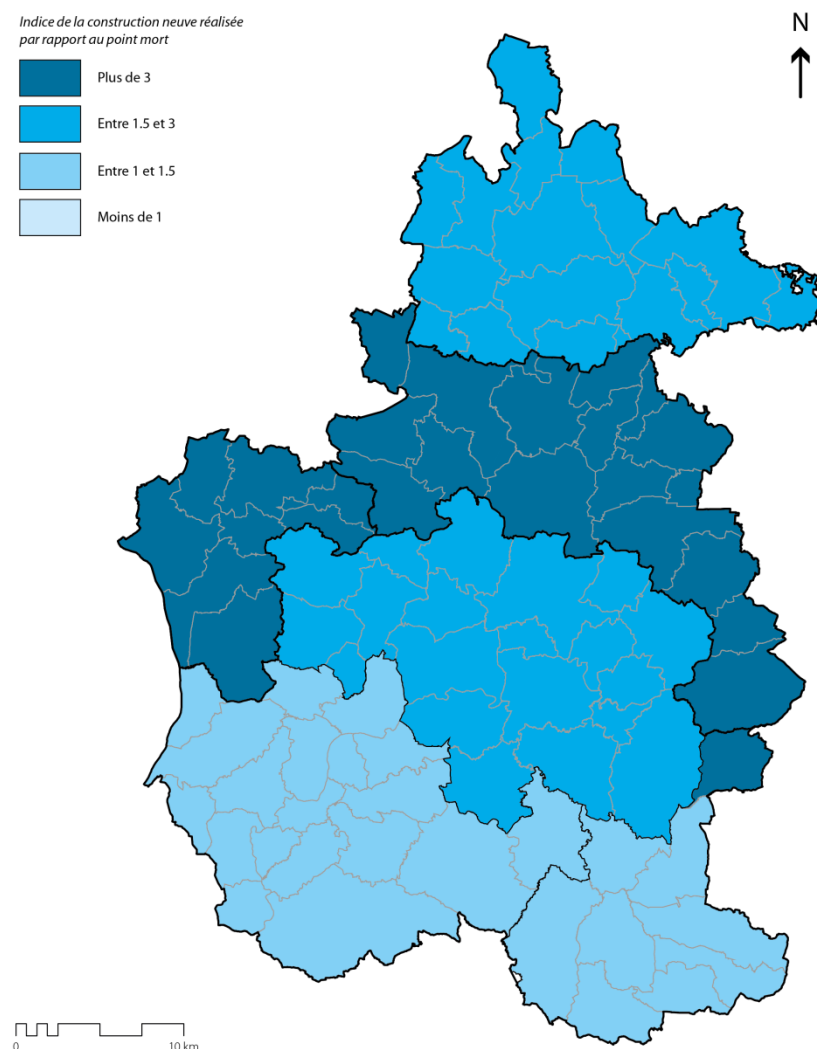
### Constats et chiffres clefs

- Un parc de logements en progression depuis 1968 mais qui n'a pas toujours permis une croissance de la population dû au point mort :

	1990-1999	2000-2010
Renouvellement	762	753
Desserrement	1 507	926
Logements vacants	-15	513
RS+LO	349	-216
<b>Point mort</b>	<b>2 603</b>	<b>1 975</b>
Point mort annuel	289	180
<b>Nombre de logements construits</b>	<b>2 330</b>	<b>5 385</b>

- 75% des logements sont des T4 et +
- Un taux de vacance modéré mais qui croit sur la période 2000-2010 (+0,5%)
- 87% des constructions sont des maisons individuelles
- 50% du parc de logements a été construit avant 1949 et seulement 21% après 1990
- 5% de logements sociaux
- Prix de vente entre 1 200€/m<sup>2</sup> et 1 400€/m<sup>2</sup>

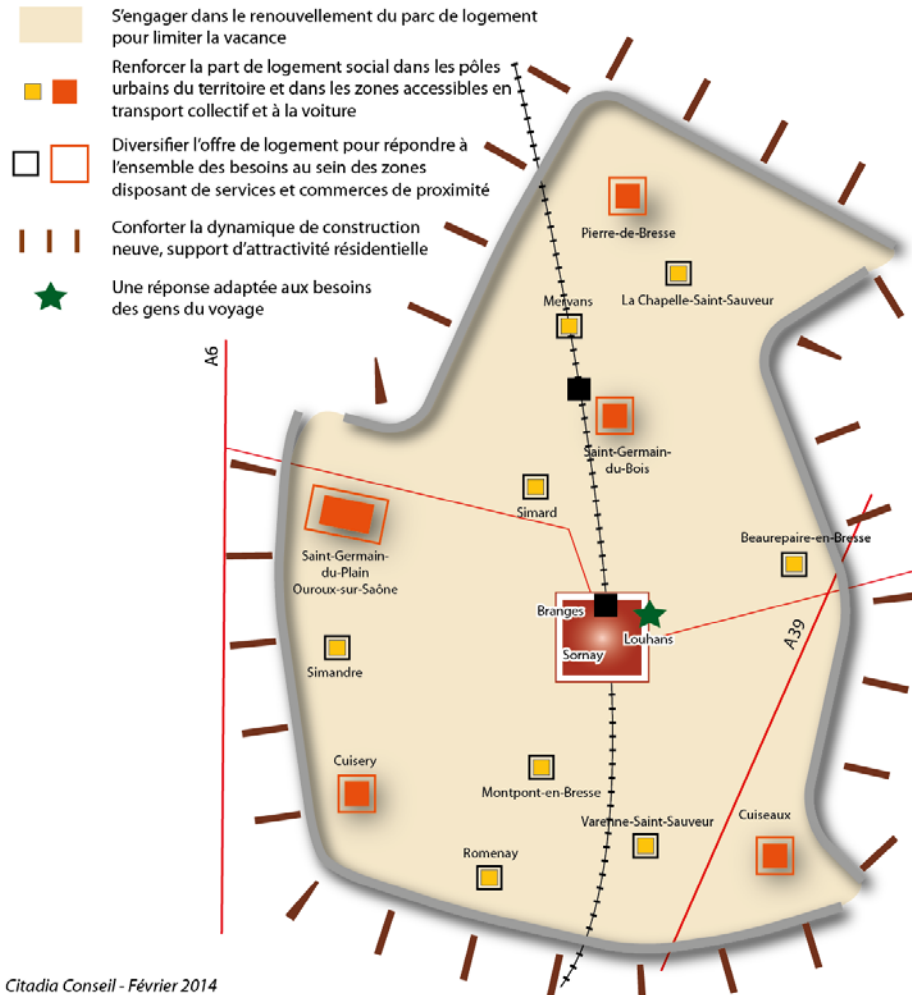
Indice de la construction neuve réalisée par rapport au point mort



# Un parc de logements dynamique à adapter aux besoins



## UN PARC DE LOGEMENT DYNAMIQUE À ADAPTER AUX BESOINS



Citadia Conseil - Février 2014

## Contraintes

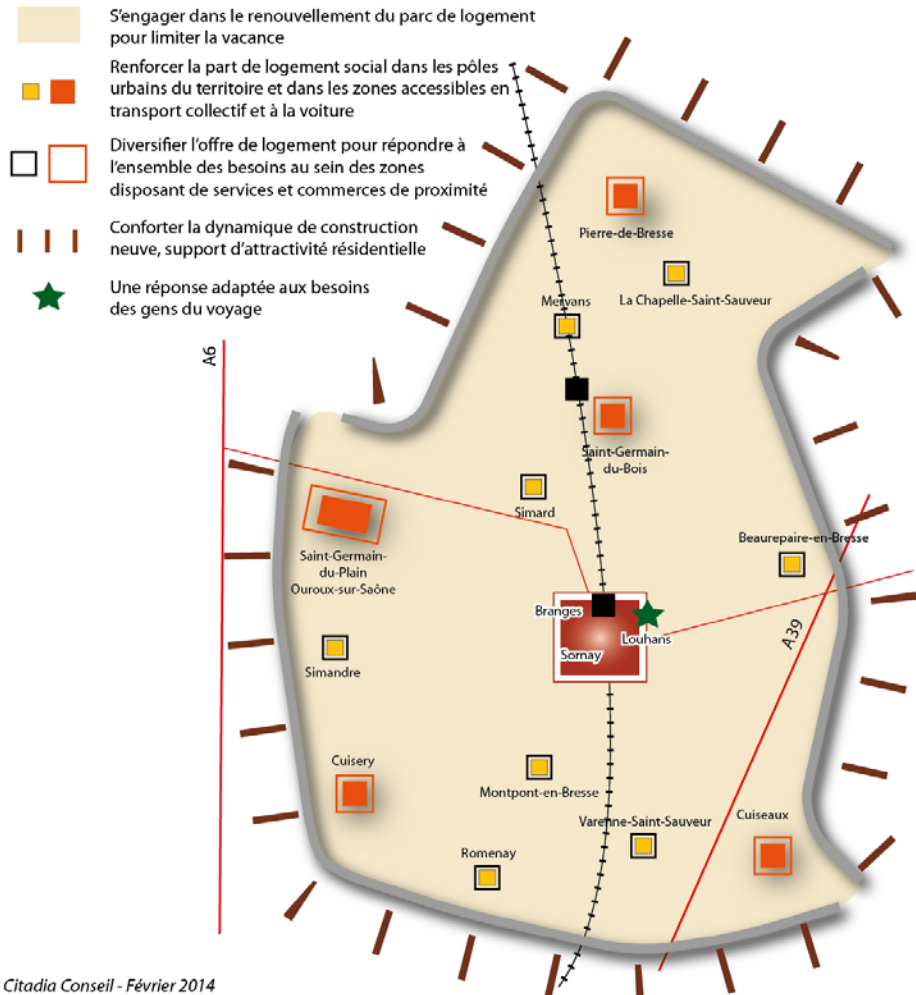
- Un parc de logements globalement ancien, mal isolé et ne répondant plus aux besoins des nouveaux ménages
- Faible représentation des logements locatifs et des logements collectifs susceptibles de diversifier les réponses aux besoins
- Une progression localisée de la vacance témoin du manque d'attractivité de certaines communes et d'un parc ancien
- Un ralentissement de la construction neuve depuis 2008 qui aura un impact sur le dynamisme démographique
- Une part de logements sociaux trop faible qui ne répond pas totalement à la demande (77% des ménages du territoire sont éligible au logement social)

Un territoire dynamique à structurer

# Un parc de logements dynamique à adapter aux besoins



## UN PARC DE LOGEMENT DYNAMIQUE À ADAPTER AUX BESOINS



## Atouts

- Une dynamique de construction neuve engagée depuis une dizaine d'années, permettant de soutenir et d'accompagner la croissance démographique
- Une offre locative sociale faible mais bien répartie sur le territoire
- Un effort de rattrapage de l'offre en logements collectifs (+4% entre 2000 et 2010)
- Une démarche d'amélioration de la performance énergétique de l'habitat engagée sur le parc privé à travers le programme Habiter mieux (bien que pour le moment peu utilisé 52 dossiers déposés sur les années 2011-2012)
- Un marché immobilier peu tendu avec des niveaux de prix à la vente inférieurs à la moyenne départementale, bien que plus chers que sur la frange jurassienne.
- Des aires d'accueil des gens du voyage en nombre suffisant sur le territoire

# Un parc de logements dynamique à adapter aux besoins

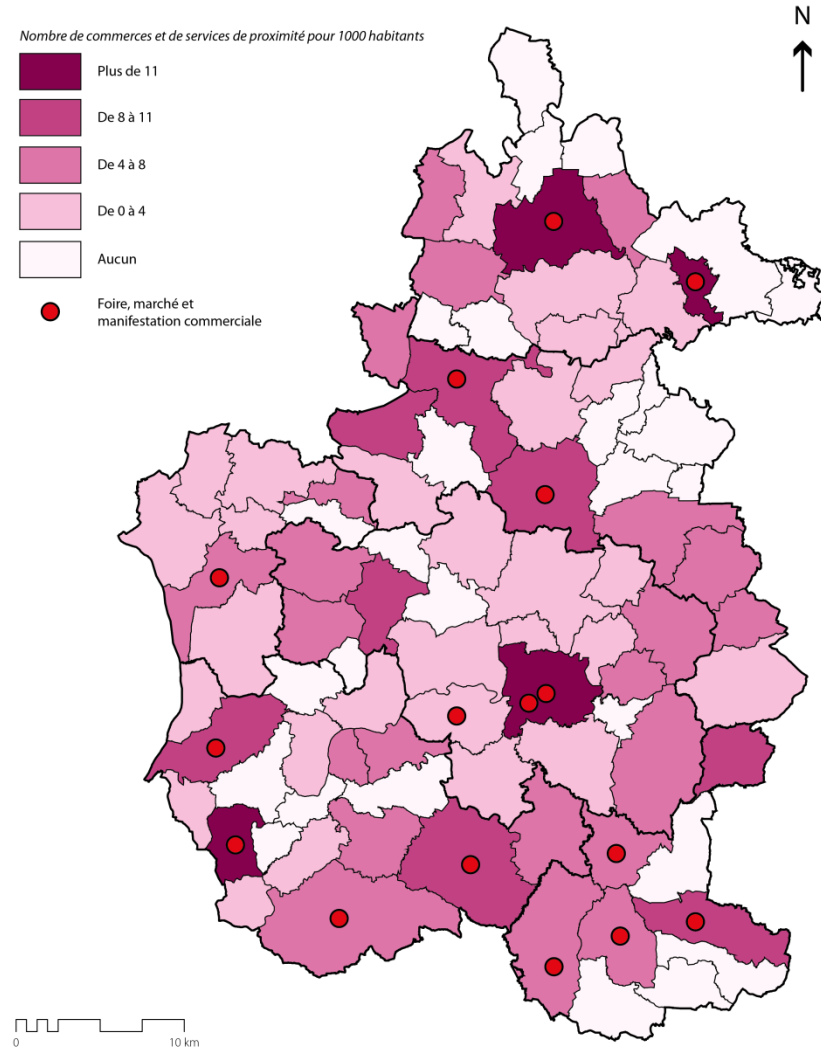
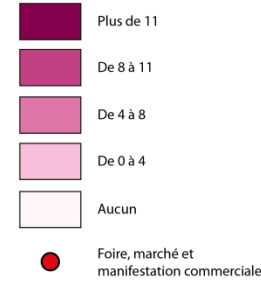
## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Conforter la dynamique de construction neuve, support d'attractivité résidentielle et de renouvellement du parc de logements	
Assurer la diversification de l'habitat (formes urbaines) et de l'offre de logements pour répondre à l'ensemble des besoins (jeunes, personnes âgées...)	
Renforcer la part de logement social sur le territoire en priorité dans les pôles urbains déjà constitués et disposant d'une offre de proximité	
S'engager dans le renouvellement du parc de logements afin de limiter l'augmentation de la vacance sur le territoire	
Soutenir et porter le programme Habiter mieux.	

### Constats et chiffres clefs

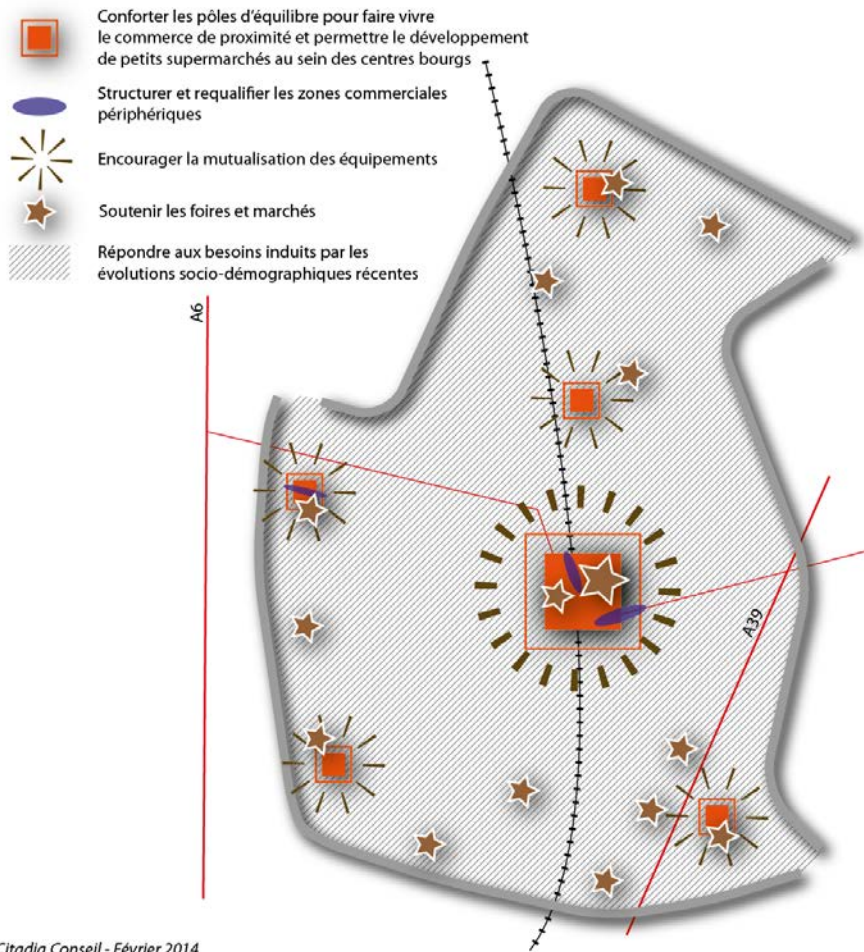
- Une densité commerciale (m<sup>2</sup> de grandes surfaces/+ 300m<sup>2</sup> de surface de vente) très faible par rapport aux moyennes départementales du fait de la concurrence générée par les agglomérations chalonnaise et lédonienne (évasion commerciale élevée)
- 43% de l'offre de grande distribution concentrée sur le pôle de Louhans
- 10 000m<sup>2</sup> autorisés en CDAC qui viennent conforter l'armature commerciale existante
- Une offre de proximité de bon niveau essentiellement concentrée sur les pôles urbains : 26 communes ne disposent d'aucun commerce de proximité
- Un maillage de foires et marchés attractif avec le marché de Louhans au rayonnement départemental
- Un maillage inégal en équipements publics : 19 communes ne disposent d'aucun équipement
- Une offre d'équipements incomplète : 81% des équipements sont dédiés aux sports

Nombre de commerces et de services de proximité pour 1000 habitants



# Une offre de proximité à conforter

## UNE OFFRE DE PROXIMITÉ À CONFORTER



Citadla Conseil - Février 2014

## Contraintes

- Un territoire sous l'influence commerciale des agglomérations chalonnaise et lédonienne
- Une problématique de vacance des cellules commerciales en centre-bourg
- Une intégration urbaine et paysagère des zones d'activités commerciales peu qualitative
- Une offre lacunaire en équipements sanitaire et social
- Une faible représentation d'équipements culturels
- Des zones blanches en matière de couverture numérique

## Atouts

- Un bon maillage de commerces et services de proximité
- Un bon niveau en équipements sportifs
- Un tissu associatif local dynamique et diversifié
- Des structures adaptées aux personnes âgées en projet

Un territoire  
dynamique à structurer

# Une offre de proximité à conforter

## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
<b>Conforter le commerce sur le territoire</b>	
Conforter les pôles urbains pour faire vivre le commerce de proximité et permettre le développement de petits supermarchés au sein des centres afin de limiter les déplacements longs	
Soutenir les foires et marchés qui jouent un rôle d'attractivité et de proximité par la valorisation des circuits courts	
Structurer et requalifier les zones commerciales périphériques, mais stopper la création de nouvelles zones en dehors de la centralité bressane	
Anticiper le départ à la retraite des commerçants pour réduire le nombre de cellules vacantes	
<b>Adapter l'offre d'équipement</b>	
Répondre à la diversité des besoins induits par les évolutions récentes du profil sociodémographique et s'assurer de l'accès aux services à toute la population	
Encourager la mutualisation des équipements de proximité pour permettre diversification de l'offre	
Lutter contre désertification médicale	

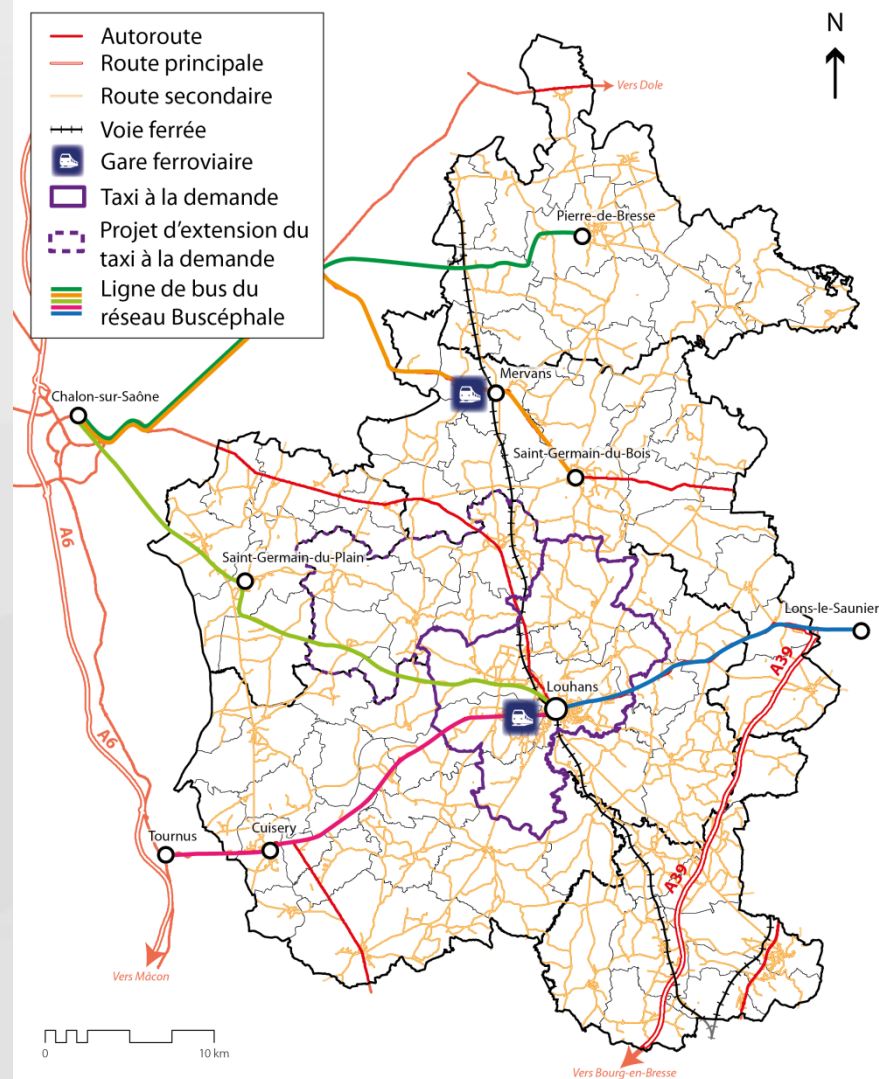
# Un territoire de longues distances à inverser

## Constats et chiffres clefs

- Très bonne desserte routière et autoroutière
- Un réseau ferré limité mais en bon état (2 gares sur la ligne Dijon – Bourg-en-Bresse)
- Des transports collectifs peu développés du fait de la structure rurale du territoire
- 72% des actifs ne travaillent pas dans leur communes de résidences
- 9 400 actifs sortants du territoire et 3 500 entrants tous les jours
- 84% des actifs utilisent la voiture pour aller travailler et 95% des actifs ne travaillant pas dans leur commune de résidence
- Des liaisons douces peu développées, malgré le projet de voie verte en court de réalisation (1<sup>ère</sup> phase livrée)
- Une opportunité de développement du fret ferroviaire du fait d'une voie ferrée de bonne qualité et d'embranchements à Branges et à Saint-Bonnet-en-Bresse

## RÉSEAU ET OFFRE DE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE

SCoT Bresse Bourguignonne - Décembre 2013



Un territoire dynamique à structurer





# Un territoire de longues distances à inverser

## Les enjeux : quelles priorités ?

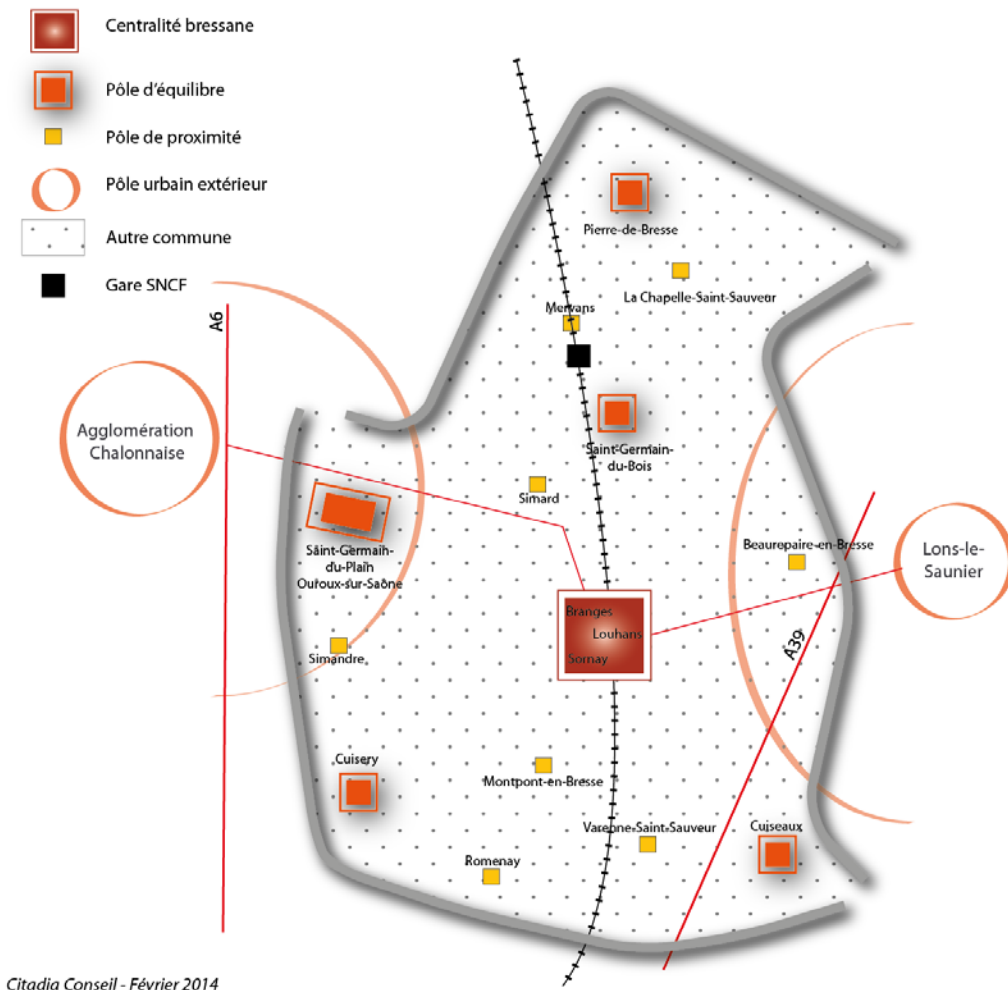
ENJEUX	Priorités
Développer les transports partagés sur l'ensemble du territoire pour renforcer la mobilité durable	
Consolider le taxi à la demande et étudier la faisabilité d'une extension à l'ensemble du territoire	
Accompagner les entreprises pour permettre le développement du fret	
Développer un réseau de pistes cyclables relié à la future voie verte	
Réguler le trafic poids lourds du territoire pour limiter les nuisances qui s'y rapportent	

# Une organisation territoriale à valider

Un vaste territoire rural aux faibles densités qui s'organise sur un maillage urbain lâche autour d'une majorité de petites communes rurales dispersées.

# Une organisation territoriale à valider

## UNE ORGANISATION TERRITORIALE À STRUCTURER



Citadia Conseil - Février 2014

## Une centralité Bressane :

3 communes :  
Louhans/Branges/Sornay

## 5 pôles d'équilibre :

6 communes :  
Cuiseaux, Cuisery, Ouroux-sur-Saône /  
Saint-Germain-du-Plain, Pierre-de-Bresse,  
Saint-Germain-du-Bois.

## 8 pôles de proximité :

8 communes :  
Beaurepaire-en-Bresse, La-Chapelle-  
Saint-Sauveur, Mervans, Montpont-en-  
Bresse, Romenay, Simandre, Simard,  
Varennes-Saint-Sauveur.

Une organisation  
territoriale à valider

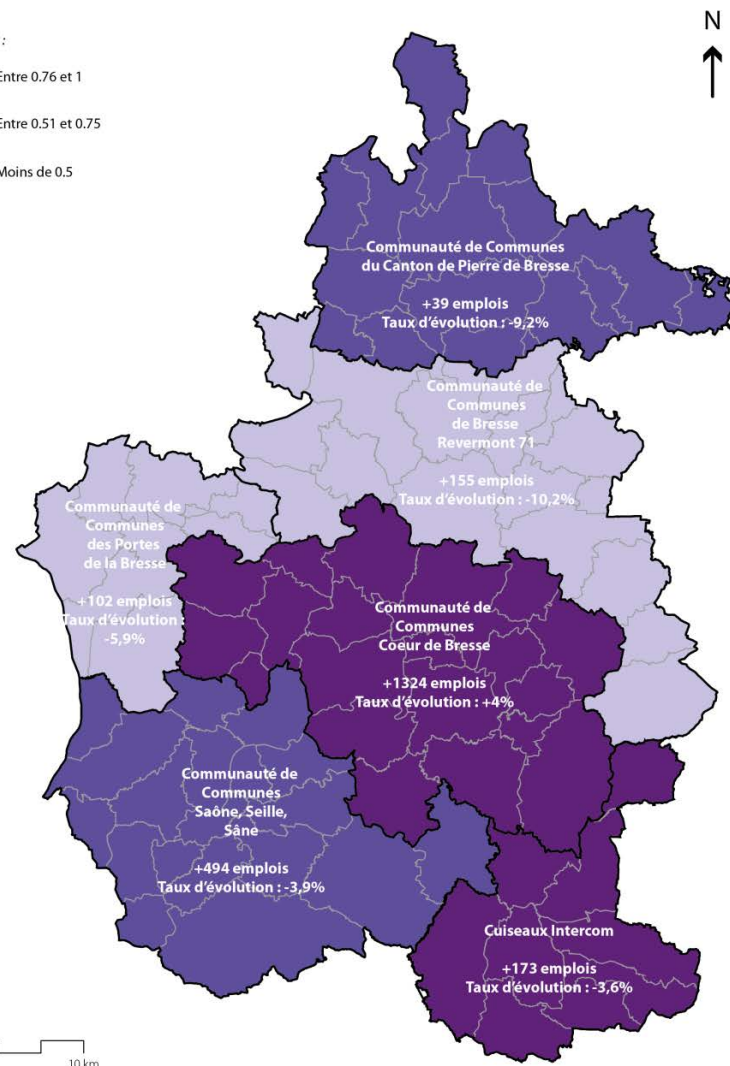
# Un territoire d'initiatives à accompagner

# Une vitalité économique fragile à équilibrer

## Constats et chiffres clefs

- Une progression de l'emploi de +13% entre 1999 et 2010 (soit + 2300 emplois) accompagnée d'une diminution du taux d'emploi sur la période (68% contre 72%)
- Une augmentation du taux de chômage (8,9% en 2010 contre 8,7% en 1999) soit + 510 chômeurs en 10 ans et une sensibilité particulière aux variations de la conjoncture
- Un tissu de zones d'activités conséquent (370ha environ) mais globalement peu attractif malgré des avantages concurrentiels diversifiés
- Une structure de l'emploi atypique, marquée par une spécialisation industrielle de longue date : 25% des effectifs salariés et 30% des établissements
- Un secteur artisanal qui remplit une fonction sociale de proximité en contribuant à la vitalité économique des communes rurales

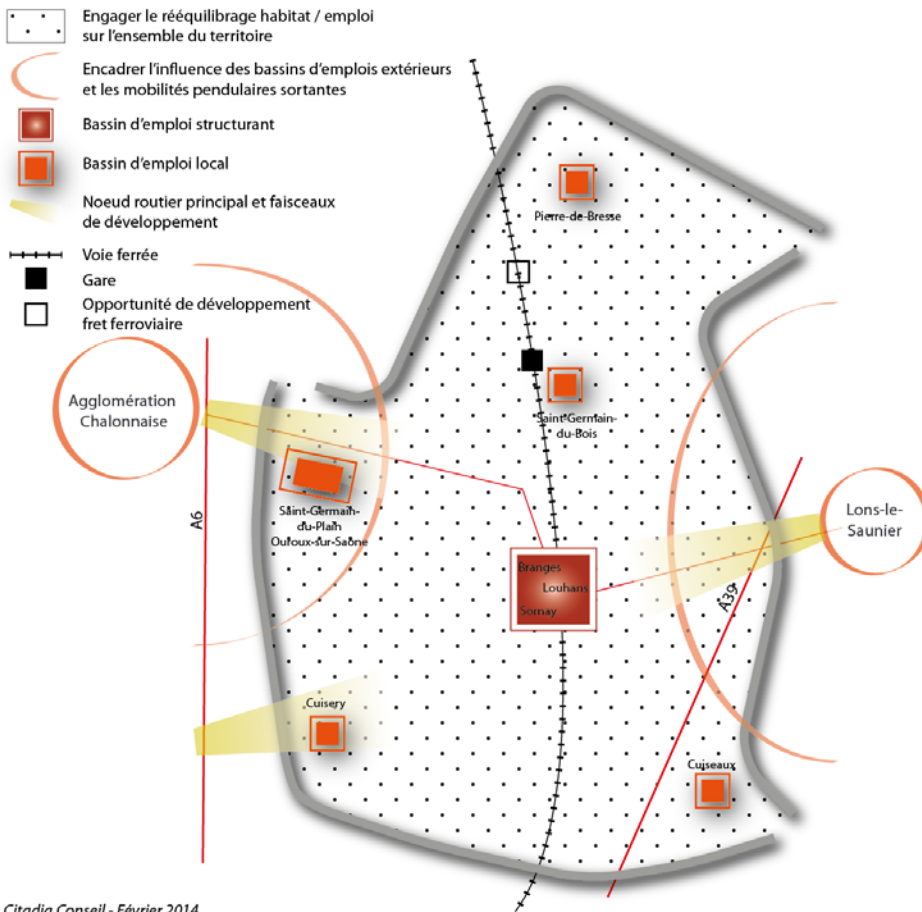
Taux d'emploi :



# Une vitalité économique fragile à équilibrer



## UNE VITALITÉ ÉCONOMIQUE À ÉQUILIBRER



Citadia Conseil - Février 2014

## Contraintes

- Un tissu économique essentiellement porté vers la sphère productive et peu ciblé sur les fonctions résidentielles de proximité
- Une offre d'accueil aux entreprises peu structurée et manquant de lisibilité au regard des besoins endogènes
- Un déséquilibre habitat / emploi qui s'accroît au profit des pôles urbains extérieurs et souligne des difficultés structurelles d'accès à l'emploi chez les jeunes actifs et au sein des communes rurales.

## Atouts

- Des disponibilités foncières importantes au sein du tissu de zones d'activités
- Un positionnement de longue date autour de filières industrielles compétitives et porteuses de développement et d'emploi
- Un tissu complémentaire de TPE / TPI et de grands groupes assurant l'essentiel de l'investissement productif

Un territoire  
d'initiatives à accompagner

# Une vitalité économique fragile à équilibrer

## Les enjeux prospectifs : quelles priorités

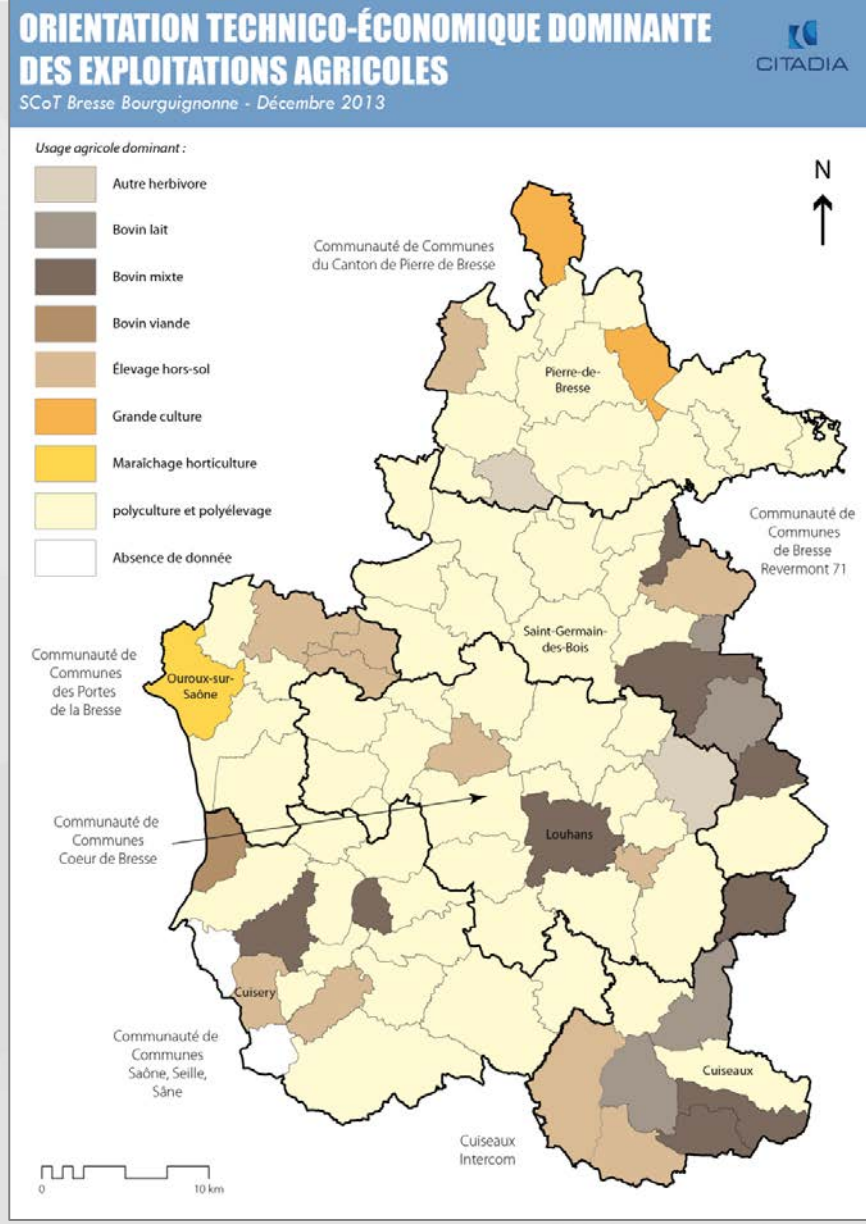
ENJEUX	Priorités
Tendre vers un rééquilibrage du taux d'emploi en organisant les bassins d'emplois autour du pôle relais et des pôles d'équilibre.	
Favoriser le développement de l'économie présenteielle, notamment au sein des pôles de proximité et des communes rurales afin de réduire les inégalités d'accès à l'emploi et limiter les besoins en déplacements	
Engager une stratégie de requalification des zones d'activités existantes afin de limiter la consommation foncière et offrir un cadre favorable aux besoins endogènes et à l'attractivité économique	
Affirmer le positionnement économique du territoire autour des filières industrielles et envisager les opportunités d'innovation	
Soutenir les démarches innovantes en matière d'activité et d'accès à l'emploi en milieu rural (télétravail, « co-working », Ateliers Relais, etc.)	
Poursuivre la mise en réseau des acteurs économiques locaux et le développement d'outils de promotion pour élargir le rayonnement et l'attractivité du territoire.	



# Un secteur agricole en mutation rapide à accompagner

## Constats et chiffres clefs

- Des surfaces dédiées à la production agricole encore majoritaires à l'échelle du SCoT (62%)
- Un profil agricole diversifié au regard des tendances départementales : grandes cultures et polyélevage, productions spécialisées (maraichage et horticulture)
- Une diminution rapide de la Surface Agricole Utile : - 6% entre 1988 et 2010 soit une perte de 9000 ha sur la période
- Une évolution des processus productifs caractérisée par la concentration de la propriété foncière et la réduction du nombre d'exploitations
- Un terroir agricole reconnu bénéficiant de trois périmètres d'AOC.



Un territoire d'initiatives à accompagner

# Un secteur agricole en mutation rapide à accompagner

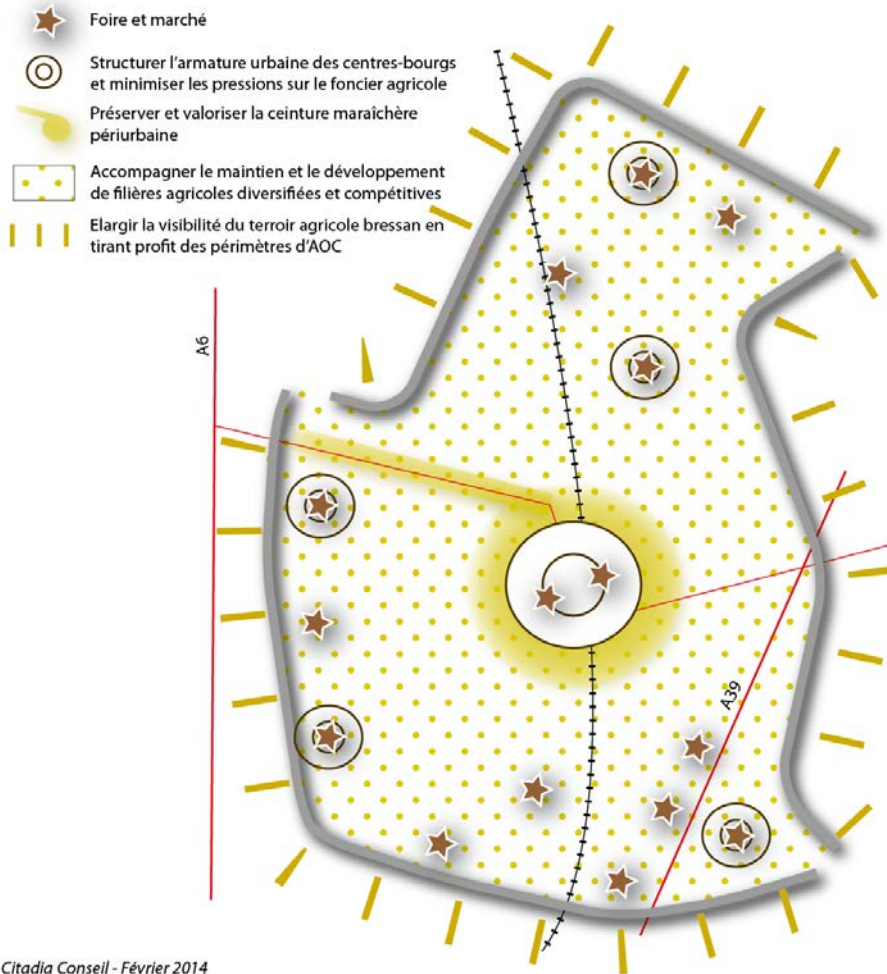
## Contraintes

- Une problématique de reprise / transmission des exploitations liée au vieillissement des chefs d'exploitations
- Des filières productives fragilisées (élevage bovin, production laitière) qui menacent la diversité du profil agricole de la Bresse bourguignonne
- Des grandes cultures agricoles qui impactent sur la préservation des spécificités paysagères du territoire (système bocager et haies).

## Atouts

- Une production agricole de qualité engagée sur la voie de la labellisation
- Un secteur agricole en cours de structuration autour de formes juridiques sociétaires et d'associations de producteurs
- Des initiatives de diversification de l'activité productive (agriculture raisonnée, circuits courts) et de développement agro-touristique.

## UN SECTEUR AGRICOLE EN MUTATION RAPIDE À ACCOMPAGNER



Citadia Conseil - Février 2014

Un territoire  
d'initiatives à accompagner

# Un secteur agricole en mutation rapide à accompagner

## Les enjeux prospectifs: quelles priorités

ENJEUX	Priorités
Accompagner le développement et la structuration des filières agricoles compétitives qui soutiennent le rayonnement du territoire et la valorisation de l'identité du terroir bressan	
Assurer la minimisation des pressions et des conflits d'usages sur le foncier agricole afin de pérenniser les exploitations existantes et répondre aux besoins de l'activité	
Soutenir le maintien et la pérennisation des filières spécialisée sur l'ensemble du territoire	
Soutenir les opérations de diversification de l'activité agricole et de développement rural en lien avec les opportunités de développement touristique.	

# Des opportunités de développement touristique diversifiées à impulser

## Constats et chiffres clefs

- Un positionnement géographique « de carrefour » au contact de la Vallée de la Saône et des contreforts du Jura
- Une accessibilité routière efficiente à l'échelle régionale et nationale et un réservoir touristique important ;
- Un patrimoine architectural riche, garant de l'identité historique bressanne et support de découverte
- Un cadre naturel et paysager privilégié, levier de développement d'activités récréotouristiques de plein-air (randonnées, circuits, voie verte, cours d'eau navigables)
- Des labels AOC qui accompagnent la renommée et le rayonnement du territoire



L'éco-musée au Château de Pierre de Bresse  
40 000 visiteurs annuels moyens



La Seille à Branges



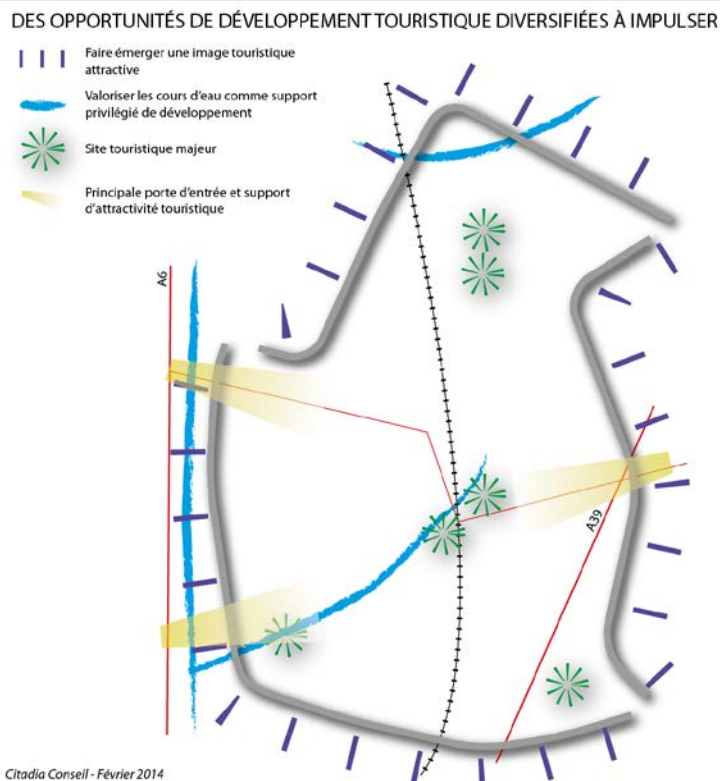
# Des opportunités de développement touristique diversifiées à impulser

## Contraintes

- Une offre d'hébergement encore incomplète qui ne permet pas de satisfaire l'ensemble de la demande exprimée (capacité d'accueil de groupes encore lacunaire)
- Une offre touristique encore peu identifiée à l'échelle nationale malgré un potentiel de développement réel et une volonté politique locale

## Atouts

- Une stratégie de développement touristique en cours de structuration
- Une offre d'accueil et d'hébergement en progression rapide en lien avec la valorisation des milieux naturels et des terroirs agricoles
- Des sites naturels et de loisirs qui enregistrent un volume de fréquentation annuelle en progression régulière
- Des projets touristiques en cours ou à l'étude dans un démarche de mise en réseau des acteurs locaux



# Des opportunités de développement touristique diversifiées à impulser

## Les enjeux prospectifs: quelles priorités

ENJEUX	Priorités
Poursuivre la valorisation du patrimoine architectural et paysager de la Bresse bourguignonne par la promotion des différentes « portes d'entrées » touristiques	
Permettre la transition d'un tourisme de passage à un véritable « tourisme d'étape » en proposant une offre d'hébergement touristique attractive et diversifiée	
Accompagner le développement d'une véritable « image territoriale » Bresse bourguignonne clairement identifiée au service du rayonnement du territoire	

**Un territoire de  
richesses à  
valoriser**

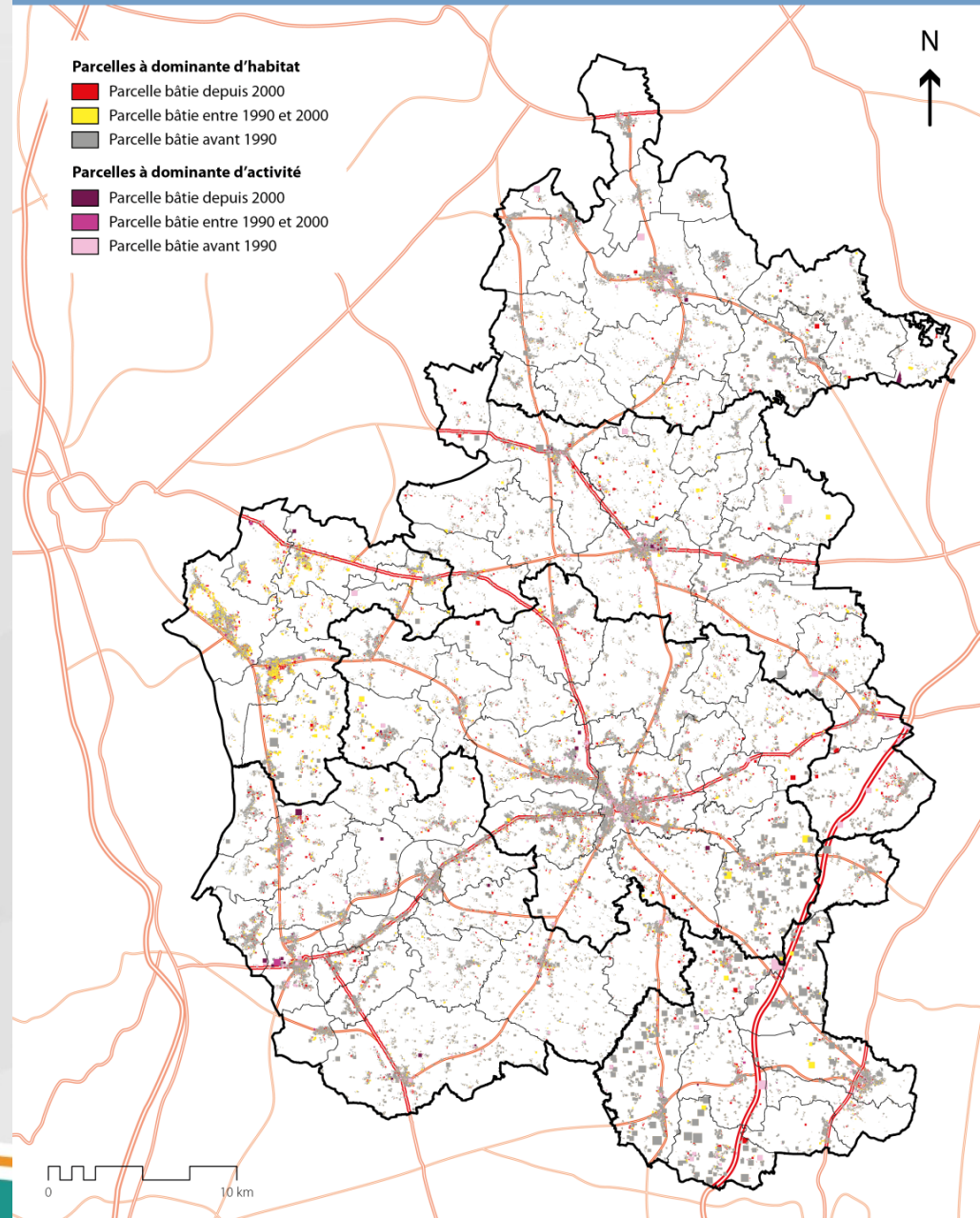
## Une consommation d'espace importante

### Sur la période 1990-2000 :

- **+ 1600 ha urbanisés** soit une augmentation de 14% de la surface urbanisée.
- La surface agglomérée représentée en 2000, environ 8,8% de la surface du territoire.

### Sur la période 2000-2010 :

- **+ 1400 ha urbanisés** soit une augmentation de 11% de la surface urbanisée.
- La surface agglomérée représentée en 2000, environ 9,9% de la surface du territoire.





# Des formes urbaines héritées à repenser

## Les formes de centralité :

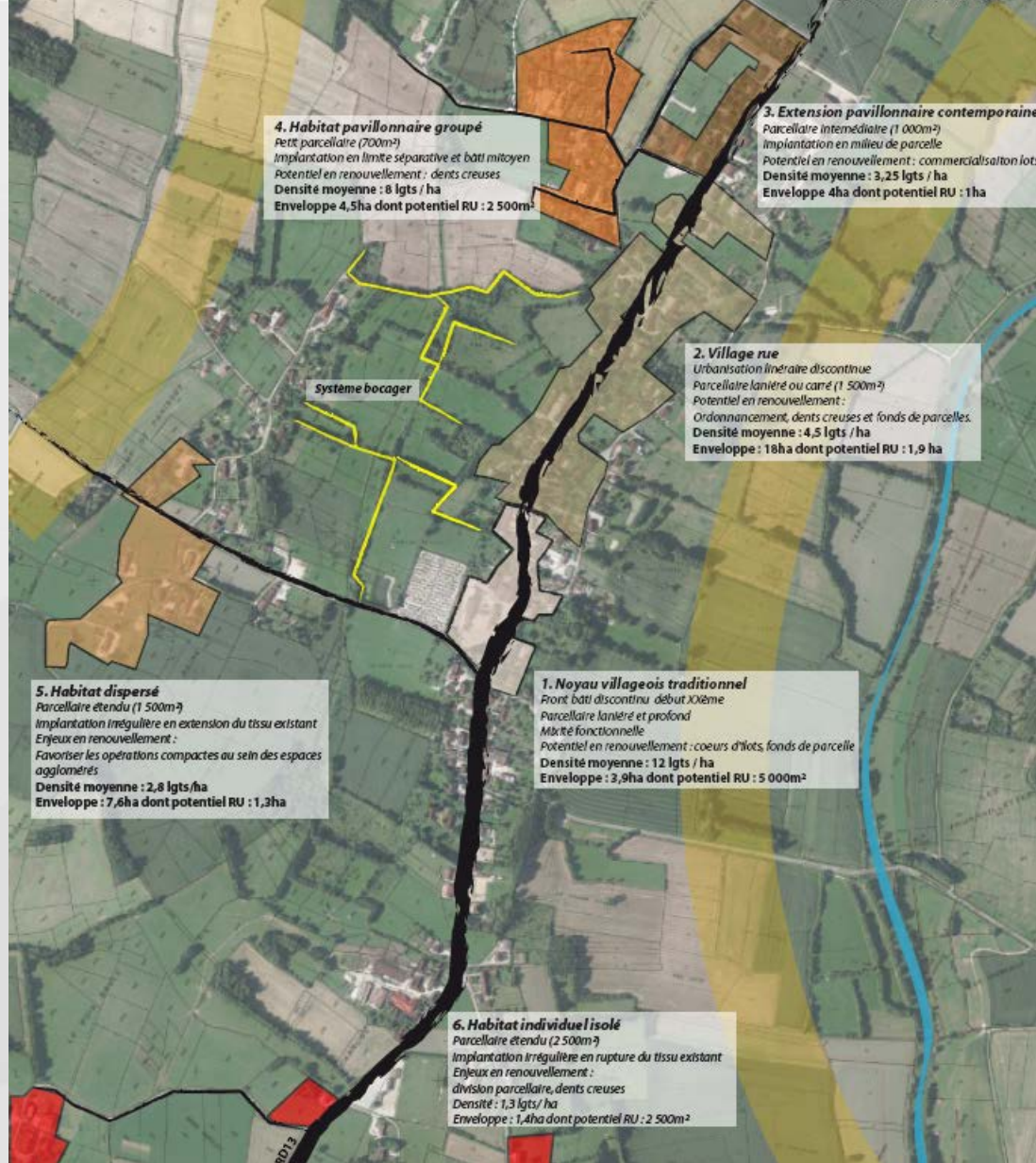
- Le centre-ville de Louhans (80-90 logements/ha)
- Les centres-bourgs ruraux (70-100 logements/ha)

L'habitat collectif (90-110 logements/ha)

Les typologies linéaires ou « village-rue » (8-12 logements/ha)

Les formes diffuses ou l'habitat dispersé (5 logements/ha)

L'habitat isolé (3 logements/ha)



Un territoire de richesses à valoriser

# Des formes urbaines héritées à repenser



**CC Cœur de Bresse / Louhans**  
Collectif : 110 logements/ha



**CC Saône Seille Sône / Cuisery**  
Centre-ville : 100 logements/ha



**CC SSS / Montpont-en-Bresse**  
Centre-bourg : 25 logements/ha



**CC Portes de la Bresse / Ouroux-sur-Saône**  
Pavillonnaire : 10 logements/ha



**Cuiseaux Intercom / Flacey-en-Bresse**  
Bourg : 8 logements/ha



**CC Pierre de Bresse / Pierre de Bresse**  
Pavillonnaire : 4,5 logements/ha



**CC Saône Seille Sône / Huilly-sur-Seille**  
Logement isolé : 3 logements/ha

**Un territoire de richesses à valoriser**

# Les zones d'activités et commerciales à requalifier

Des zones commerciales et économiques consommatrices d'espaces.

Un modèle urbain de ces zones peu optimisé

L'existence sur l'ensemble du territoire d'un potentiel foncier à vocation économique au sein des zones existantes

L'existence de friches à reconquérir

## ZA Aupretin - Louhans

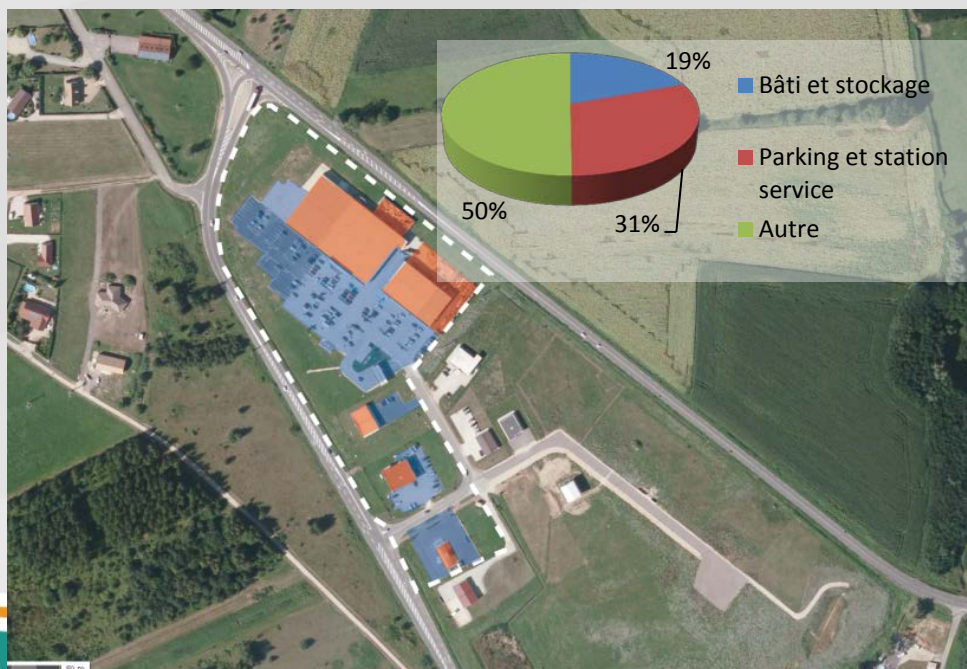
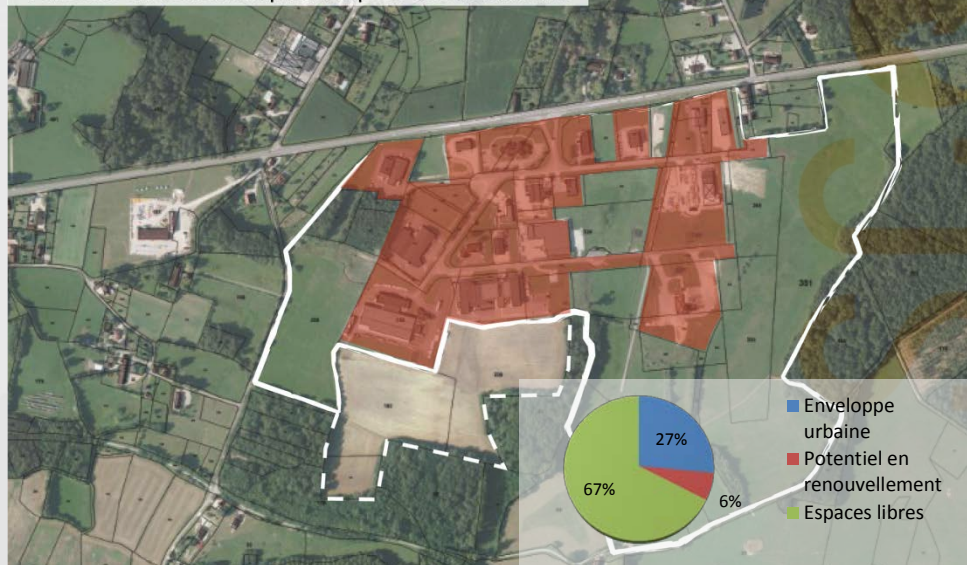
Surface totale : 49ha

Enveloppe urbaine : 13ha

Dont potentiel renouvellement : 3ha

Espaces libres non commercialisés : 33ha

Parcelles en cours d'acquisition pour extension : 5ha



## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Limiter et maîtriser l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire, notamment le long des axes	
Limiter le mitage qui induit des coûts importants pour les ménages et la collectivité	
Maîtriser le développement résidentiel et l'étalement urbain en favorisant le développement des pôles par une optimisation du foncier	
Favoriser de nouvelles formes urbaines moins consommatrices d'espace (habitat intermédiaire, maisons mitoyennes...)	
Mettre en œuvre une stratégie de développement commercial maîtrisé dans le cadre d'une consommation foncière limitée	
Engager une stratégie de requalification des zones d'activités existantes afin de limiter la consommation foncière et offrir un cadre favorable aux besoins endogènes et à l'attractivité économique	

# □ Un territoire à grande valeur paysagère dont les évolutions seront à accompagner

## UN TERRITOIRE RELATIVEMENT HOMOGÈNE, À GRANDE VALEUR PAYSAGÈRE

SCoT Bresse Bourguignonne - Janvier 2014



### Les paysages de vallées

La vallée du Doubs

La vallée de la Saône

Les vallées bressanes

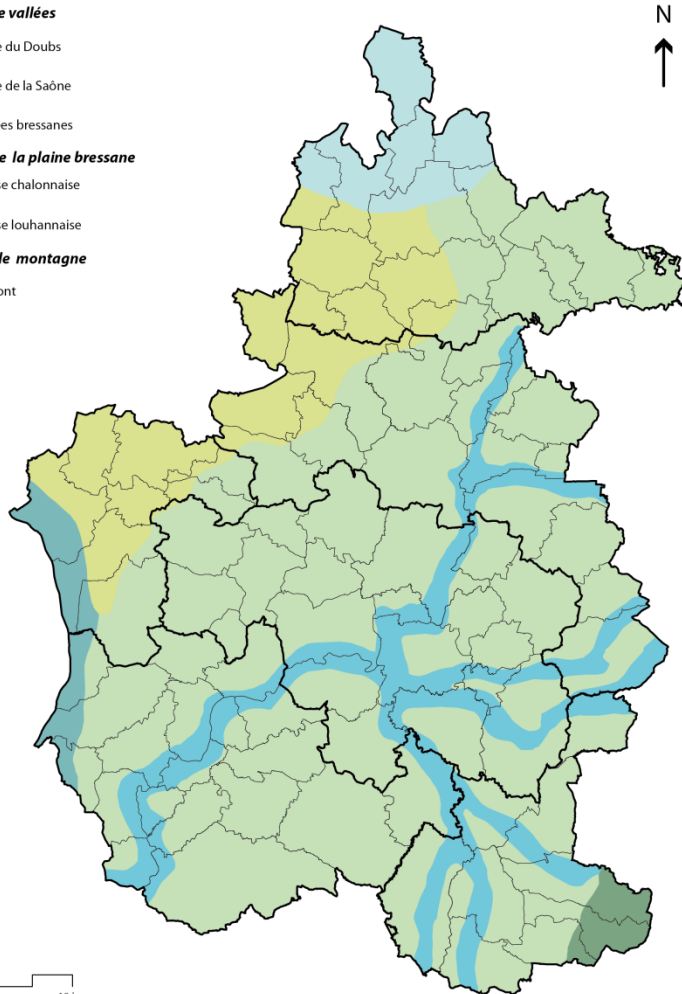
### Les paysages de la plaine bressane

La Bresse chalonnaise

La Bresse louhannaise

### Les paysages de montagne

Revermont



## Constats et chiffres clefs

- 6 entités paysagères définies : la Bresse Chalonnaise, la Bresse Louhannaise, le Revermont, la vallée de la Saône, la vallée du Doubs et les vallées bressannes
- 5 sites classés et 2 sites inscrits
- 32 éléments de patrimoine bâtis protégés au titre des Monuments Historiques
- Des paysages intimement liés au terroir : 5 AOC
- Des initiatives touristiques liées à la découverte des paysages : 12 Espaces Naturels Sensibles, des balades vertes, des sentiers de découverte de la nature, des circuits touristiques, un réseau important d'itinéraires inscrits au PDIPR, etc.

Un territoire de  
richesses à valoriser

## Préserver les caractéristiques paysagères et motifs identitaires forts du paysage Bressan

- Secteur de bocage dense : enjeu fort de préservation du bocage
- Secteur de bocage moyennement dense : enjeu de préservation et de replantation du bocage
- Secteur de bocage relictuel : enjeu de replantation du bocage
- Préserver les étangs, en diminution dans le territoire
- Valoriser et préserver de l'urbanisation les bois et leurs lisières
- Préserver et valoriser les richesses paysagères des vallées et vallons (prairies humides, réseau bocager, ripisylves, patrimoine lié à l'eau, etc.) : gestion de l'agriculture, des peupleraies, de l'urbanisation, du tourisme, etc.

## Maîtriser les dynamiques d'évolution urbaine du territoire et les concilier avec les enjeux de qualité paysagère

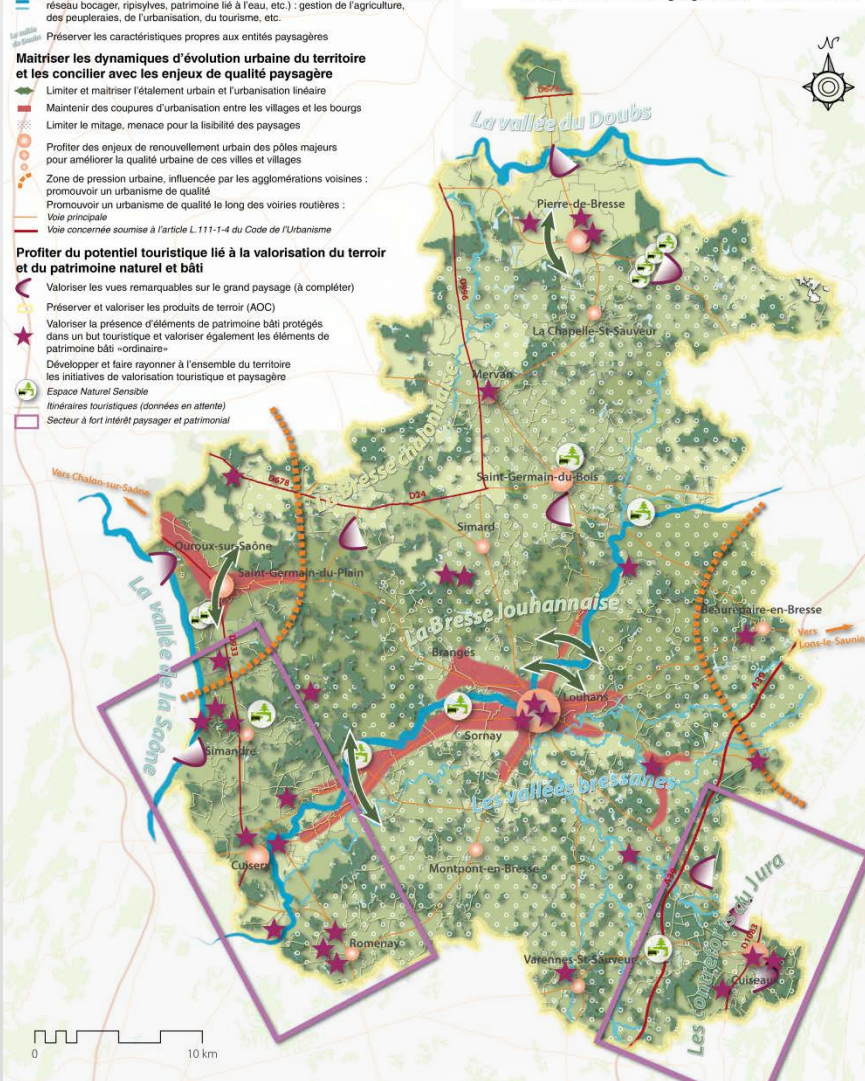
- Limiter et maîtriser l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire
- Maintenir des coupures d'urbanisation entre les villages et les bourgs
- Limiter le mitage, menace pour la lisibilité des paysages
- Profiter des enjeux de renouvellement urbain des pôles majeurs pour améliorer la qualité urbaine de ces villes et villages
- Zone de pression urbaine, influencée par les agglomérations voisines : promouvoir un urbanisme de qualité
- Promouvoir un urbanisme de qualité le long des voiries routières :
  - Voie principale
  - Voie concernée soumise à l'article L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme

## Profiter du potentiel touristique lié à la valorisation du terroir et du patrimoine naturel et bâti

- Valoriser les vues remarquables sur le grand paysage (à compléter)
- Préserver et valoriser les produits de terroir (AOC)
- Valoriser la présence d'éléments de patrimoine bâti protégés dans un but touristique et valoriser également les éléments de patrimoine bâti «ordinaire»
- Développer et faire rayonner à l'ensemble du territoire les initiatives de valorisation touristique et paysagère
- Espace Naturel Sensible
- Itinéraires touristiques (données en attente)
- Secteur à fort intérêt paysager et patrimonial

## UN TERRITOIRE A GRANDE VALEUR PAYSAGERE DONT LES EVOLUTIONS SERONT A ACCOMPAGNER

SCoT Bresse Bourguignonne - Janvier 2014



## Un territoire à grande valeur paysagère dont les évolutions seront à accompagner

### Contraintes

- Un parcellaire bocager historique en régression
- Des étangs, typiques de la Bresse et créateurs de paysages remarquables, en voie de diminution
- Une banalisation des paysages progressive liée aux nouvelles pratiques architecturales et urbaines
- Des nouvelles dynamiques qui menacent la qualité et la lisibilité des entrées de ville (extensions sans traitement particulier, mitage, continuums urbains, etc.)
- Le développement du mitage, par endroits, qui affecte la qualité du paysage et rend peu lisible les entités urbaines
- Des continuums urbains qui ne permettent plus de faire une lecture claire du paysage, et de distinguer les limites des communes

Un territoire de richesses à valoriser

## Préserver les caractéristiques paysagères et motifs identitaires forts du paysage Bressan

- Secteur de bocage dense : enjeu fort de préservation du bocage
- Secteur de bocage moyennement dense : enjeu de préservation et de replantation du bocage
- Secteur de bocage relictuel : enjeu de replantation du bocage
- Préservé les étangs, en diminution dans le territoire
- Valoriser et préserver de l'urbanisation les bois et leurs lisières
- Préservé et valoriser les richesses paysagères des vallées et vallons (prairies humides, réseau bocager, ripisylves, patrimoine lié à l'eau, etc.) : gestion de l'agriculture, des peupleraies, de l'urbanisation, du tourisme, etc.

## Maîtriser les dynamiques d'évolution urbaine du territoire et les concilier avec les enjeux de qualité paysagère

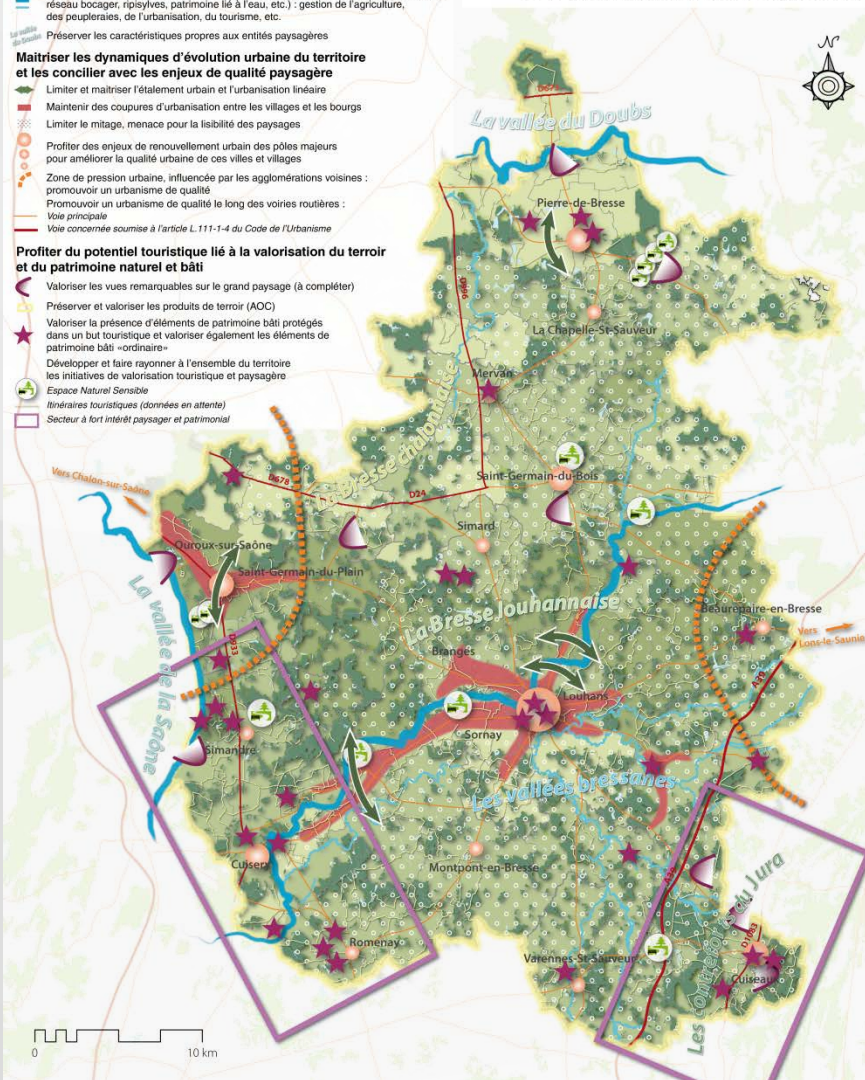
- Limiter et maîtriser l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire
- Maintenir des coupures d'urbanisation entre les villages et les bourgs
- Limiter le mitage, menace pour la lisibilité des paysages
- Profiter des enjeux de renouvellement urbain des pôles majeurs pour améliorer la qualité urbaine de ces villes et villages
- Zone de pression urbaine, influencée par les agglomérations voisines : promouvoir un urbanisme de qualité
- Promouvoir un urbanisme de qualité le long des voiries routières : Voie principale
- Voie concernée soumise à l'article L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme

## Profiter du potentiel touristique lié à la valorisation du terroir et du patrimoine naturel et bâti

- Valoriser les vues remarquables sur le grand paysage (à compléter)
- Préservé et valoriser les produits de terroir (AOC)
- Valoriser la présence d'éléments de patrimoine bâti protégés dans un but touristique et valoriser également les éléments de patrimoine bâti «ordinaire»
- Développer et faire rayonner à l'ensemble du territoire les initiatives de valorisation touristique et paysagère
- Espace Naturel Sensible
- Itinéraires touristiques (données en attente)
- Secteur à fort intérêt paysager et patrimonial

## UN TERRITOIRE A GRANDE VALEUR PAYSAGERE DONT LES EVOLUTIONS SERONT A ACCOMPAGNER

SCoT Bresse Bourguignonne - Janvier 2014



## Atouts

- Des paysages de qualité, fortement marqués par la présence de l'eau (étangs, prairies humides, etc.) et de la végétation (réseau bocager, bois, etc.)
- Des éléments de patrimoine bâti et naturels remarquables préservés
- Un patrimoine bâti vernaculaire remarquable et identitaire (fermes bressannes, moulins, fours à pain, etc.), globalement bien préservé
- Une présence de zones AOC (Volaille de Bresse, Beurre de Bresse, etc.) qui constitue une très forte valeur ajoutée pour le territoire en termes économique et paysager : un important potentiel touristique des paysages d'élevage et du tourisme gastronomique
- Des initiatives qui permettent de découvrir et de mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti et culturel du territoire : itinéraires touristiques, valorisation de panoramas, tourisme fluvial

Un territoire de richesses à valoriser

# Un territoire à grande valeur paysagère dont les évolutions seront à accompagner

## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Préserver et redévelopper le bocage bressan, devenu relictuel dans certains secteurs	
Préserver les étangs, en diminution dans le territoire	
Valoriser et préserver de l'urbanisation les bois et leurs lisières	
Préserver et valoriser les richesses paysagères des vallées et vallons : gestion de l'agriculture, des peupleraies, de l'urbanisation, du tourisme, etc.	
Limiter et maîtriser l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire	
Maintenir des coupures d'urbanisation entre les villages et les bourgs	
Limiter le mitage, menace pour la lisibilité des paysages	
Profiter des enjeux de renouvellement urbain des pôles majeurs pour améliorer la qualité urbaine de ces villes et villages	
Développer et faire rayonner dans l'ensemble du territoire les initiatives de valorisation touristique et paysagère	
Préserver et valoriser les produits de terroir (AOC)	
Valoriser les vues remarquables sur le grand paysage	
Valoriser la présence d'éléments de patrimoine bâti protégés dans un but touristique et valoriser également les éléments de patrimoine bâti « ordinaire »	

Un territoire de richesses à valoriser



# □ La trame verte et bleue : une mosaïque de milieux naturels qui façonne l'identité du territoire

## Constats et chiffres clefs

- Une mosaïque de milieux riches pour la biodiversité :
  - **Peu de forêts mais un grand nombre de bois et bosquets**, notamment de petites forêts alluviales très riches pour la biodiversité
  - **De nombreux types de prairies localement très riches en espèces rares**, situées principalement dans les vallées et qui s'homogénéisent en dehors
  - **Un bocage encore bien présent**, malgré une régression importante dans le nord et à l'ouest (-70% durant le XX<sup>ème</sup> siècle), davantage liée à un entretien inadapté, et à l'urbanisation, qu'à des dynamiques de remembrement
  - **Un chevelu hydrographique très dense** qui présente un état écologique moyen
  - **De nombreux étangs, mais en importante régression** du fait du développement des terres cultivées : des milieux supports d'activités: activité cynégétique, pisciculture, loisirs d'eau
  - **2 273 mares qui présentent une variabilité d'états** et de situations (mares forestières, mares prairiales en conditions alluviales, etc.), les plus intéressantes étant associées aux vallées du territoire



Hameau de Villard-Chapel (Condat)



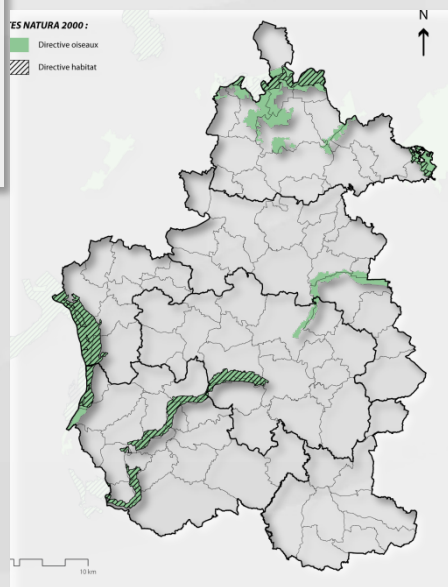
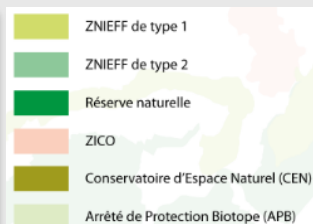
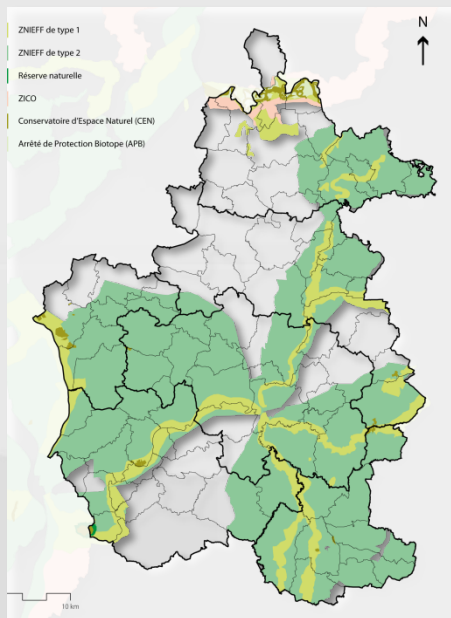
Triton ponctué



Cistude d'Europe

Un territoire de richesses à valoriser

# □ La trame verte et bleue : une mosaïque de milieux naturels qui façonne l'identité du territoire



## SITES NATURA 2000 :



## Constats et chiffres clefs

- De nombreux espaces remarquables
  - 6 sites Natura 2000 : principalement associés aux vallées
  - De nombreuses ZNIEFF de types I et II
  - 1 réserve naturelle : la Truchère-Ratenelle
  - 1 arrêté de protection de biotope dans la Vallée du Doubs qui couvre 1480ha (richesse floristique et ornithologique)
  - 11 sites gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels qui couvrent 130ha répartis sur le territoire
  - Des Espaces Naturels Sensibles (ENS) gérés par la Conseil Général

Un territoire de richesses à valoriser

# La trame verte et bleue : une mosaïque de milieux naturels qui façonne l'identité du territoire

## Atouts

- Un patrimoine naturel remarquable et des zonages d'inventaires ou de protection qui permettent la pérennisation d'espèces rares
- Un Schéma Régional de Cohérence Ecologique en cours, qui présente l'importance de la Bresse Bourguignonne dans le réseau écologique régional, à décliner dans le SCoT
- Existence du « plan bocage » du Conseil régional de Bourgogne
- De nombreux acteurs impliqués dans la gestion et la protection des milieux naturels de la Bresse
- Un projet de classement de l'ensemble de la vallée de la Vallière pour son intérêt écologique
- Des territoires voisins qui réfléchissent aux enjeux de Trame Verte et Bleue, ce qui présente l'opportunité d'une démarche globale InterScoT sur cette thématique

## Contraintes

- Des milieux naturels en forte régression, essentiellement les haies et les étangs
- Des problématiques de réduction de la TVB qui ont des conséquences transversales : ruissellement, inondation, ...
- Des tendances au développement de l'urbanisation linéaire qui peuvent impacter des continuités écologiques

**Un territoire de richesses à valoriser**

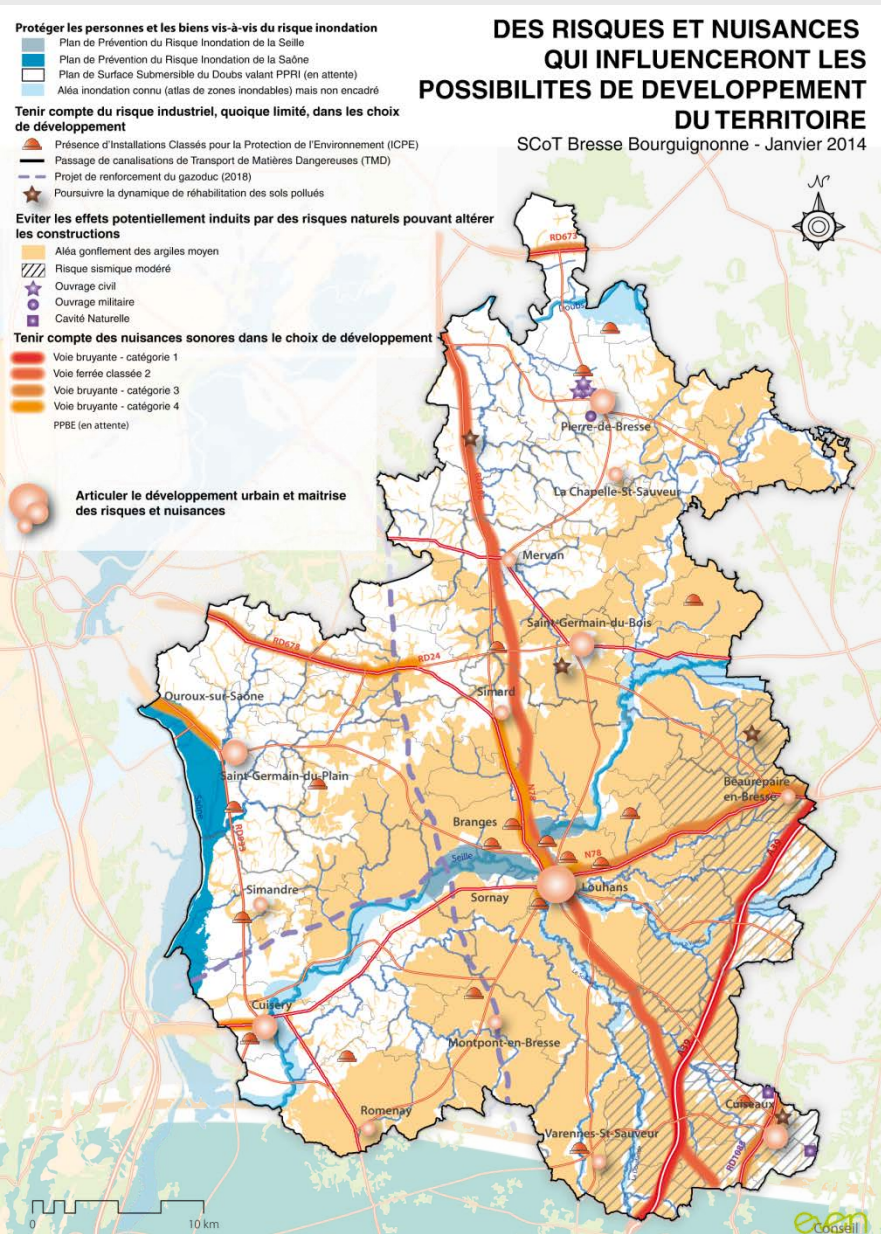
# La trame verte et bleue : une mosaïque de milieux naturels qui façonne l'identité du territoire

## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Protéger durablement l'ensemble des milieux naturels remarquables ou "réservoirs de biodiversité"	
Spatialiser les corridors écologiques fonctionnels et assurer leur préservation : linéaire bocager, chaîne d'étangs, ...	
Permettre la restauration de corridors écologiques dans les secteurs où ceux-ci sont fragilisés, et notamment par l'urbanisation linéaire	
Intégrer l'ensemble des usages associés à la Trame Verte et Bleue dans le projet, afin de proposer des mesures qui permettent également le développement des liaisons douces, la maîtrise du risque inondation, l'exploitation du bois-énergie, la valorisation du paysage...	
Intégrer la logique de "nature en ville et village" dans le projet, notamment au sein des pôles situés dans la Trame Verte et Bleue	

Un territoire de richesses à valoriser

# Des risques et nuisances qui influenceront les possibilités de développement du territoire



## Chiffres clefs

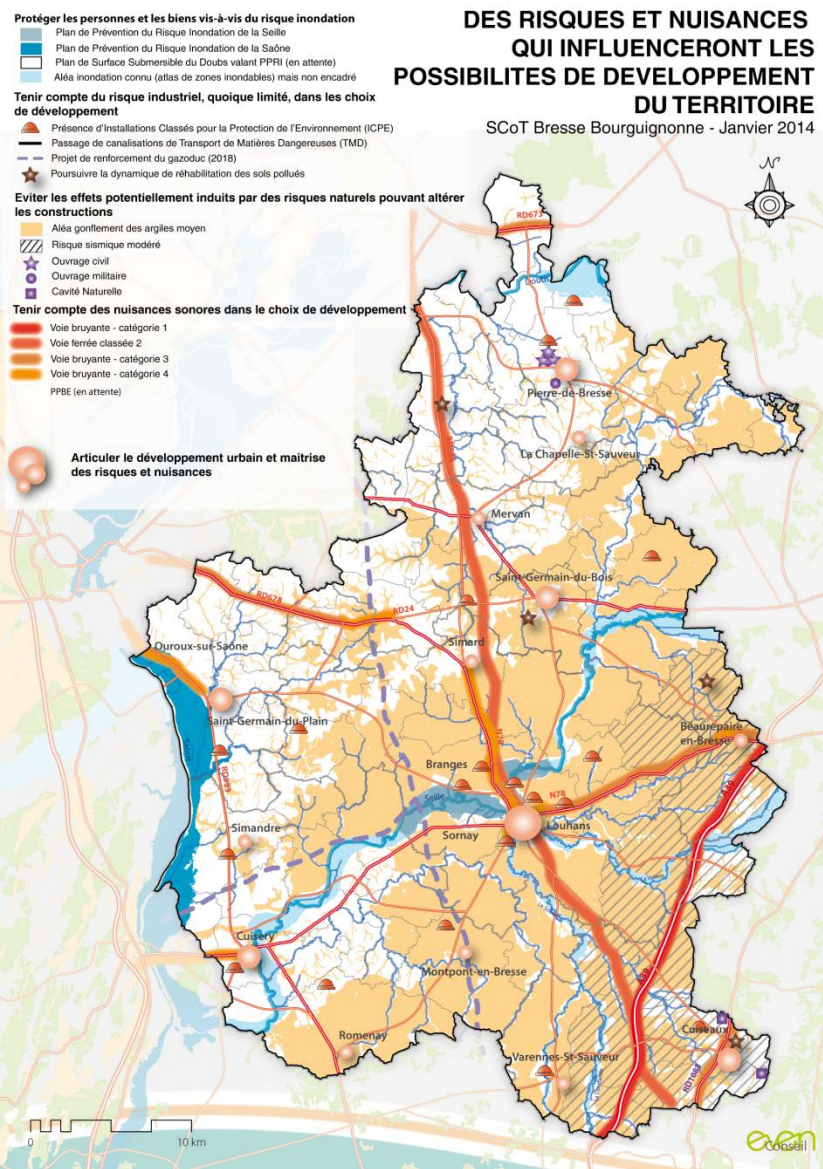
- 1 seule source importante de bruit dans les cartes stratégiques du département : A39
- 2 PPRI (Saône et Saône) et 1 PSS pour le Doubs valant PPRI : 7 communes concernées
- 10 communes soumises à des risques mouvement de terrain, dont Louhans impactée par l'érosion, glissement de terrain, coulée de boue
- 2 cavités naturelles, 4 ouvrages civils ou militaires
- 8 canalisations de transport de matière dangereuse et 1 projet de renforcement de l'une d'elle (2018) entre Etrez (Ain) et Voisines (Haute-Marne)
- 4 sites pollués connus dont 3 font l'objet de travaux ou de projets
- 21 ICPE dont la plupart se situe dans les pôles de l'armature urbaine

Un territoire de richesses à valoriser

# Des risques et nuisances qui influenceront les possibilités de développement du territoire

## Contraintes

- Des nuisances sonores qui impactent des villes et villages autour de la voie ferrée et des routes départementales, principalement la RD978 – RN78
- Des aléas inondations importants, connus, mais qui ne font pas l'objet de protection, autour de la Vallière, le Solnan, la Dourlande : 22 communes concernées
- Un risque de gonflement des argiles relativement élevé sur les 2/3 du territoire, potentiellement impactant pour les constructions
- Un risque sismicité existant, même si modéré, dans la frange sud-est induisant la mise en place de mesures parasismiques préventives
- De nombreuses canalisations de transport de matière dangereuse et un projet de renforcement de l'une d'elle à considérer pour l'installation d'établissements recevant du public
- Un risque mouvement de terrain non encadré qui concerne quelques communes et notamment la ville centre de Louhans

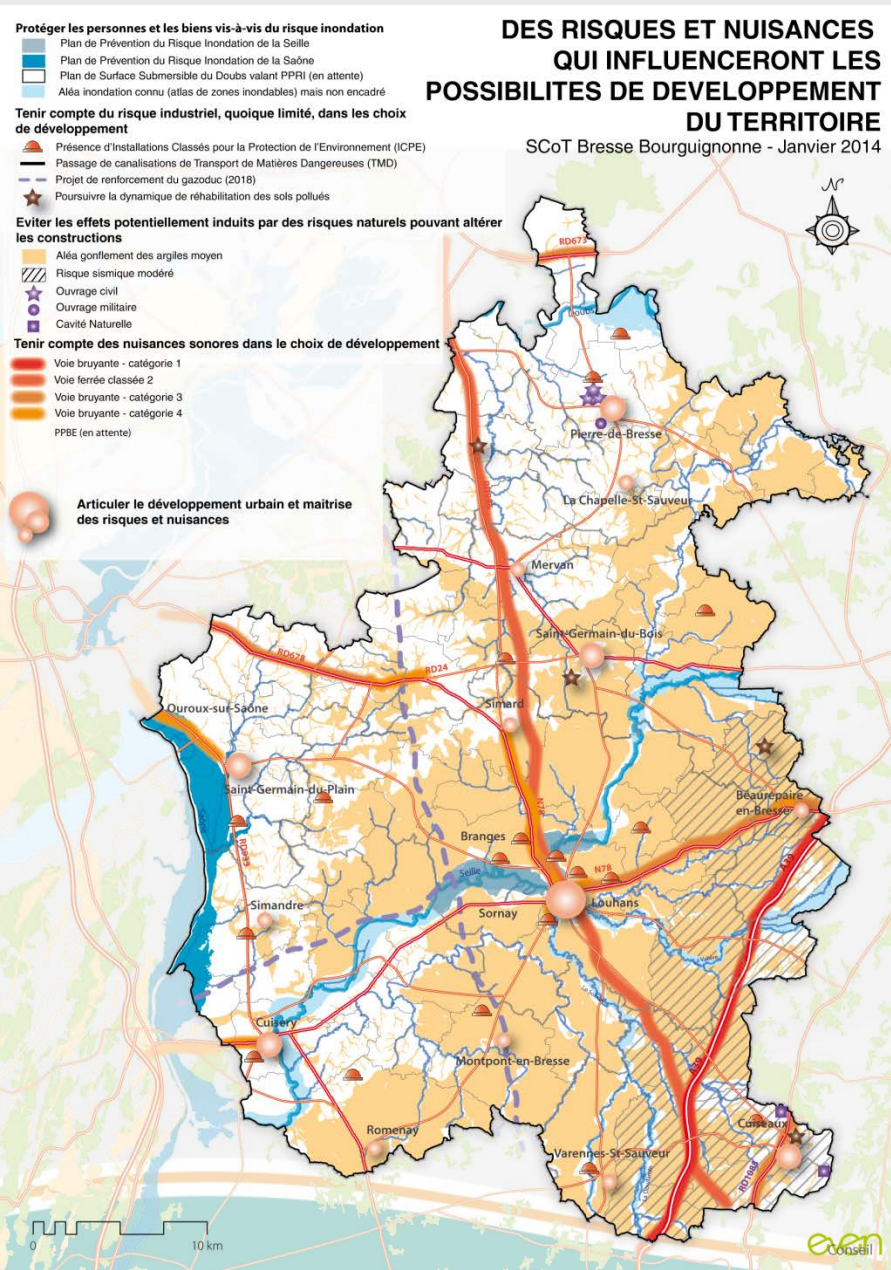


Un territoire de richesses à valoriser

# Des risques et nuisances qui influenceront les possibilités de développement du territoire

## Atouts

- Des villes et villages tous situés à plus de 300m de l'A39, seule infrastructure repérée par les cartes stratégiques de bruit du département
- Des Plans de Prévention qui permettent d'encadrer le risque inondation, même si tous les aléas ne sont pas couverts
- Peu de sites pollués, et 3 d'entre eux offrant des perspectives pour du renouvellement urbain
- Un risque industriel assez faible (pas de SEVESO, peu d'ICPE, ...)



Un territoire de richesses à valoriser

# Des risques et nuisances qui influenceront les possibilités de développement du territoire

## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Prendre en compte la réglementation issue des PPRI et du PSS	
Protéger les personnes et les biens des risques inondation et mouvements de terrain non encadrés dans les futurs choix de développement	
Tenir compte des nuisances sonores en zones urbaines (voies ferrées / RD) dans les choix de développement	
Tenir compte de la présence du risque industriel, quoique limité, notamment dans les choix de développement dans les pôles	
Poursuivre les dynamiques de valorisation des sols pollués qui permettent de limiter les pressions sur les ressources	
Maintenir la protection des populations vis-à-vis des nuisances sonores issues de l'A39	
Eviter les effets potentiellement liés au retrait-gonflement des argiles et à la sismicité sur les constructions	



# □ Un important potentiel d'amélioration du bilan énergétique du territoire



## Chiffres clefs

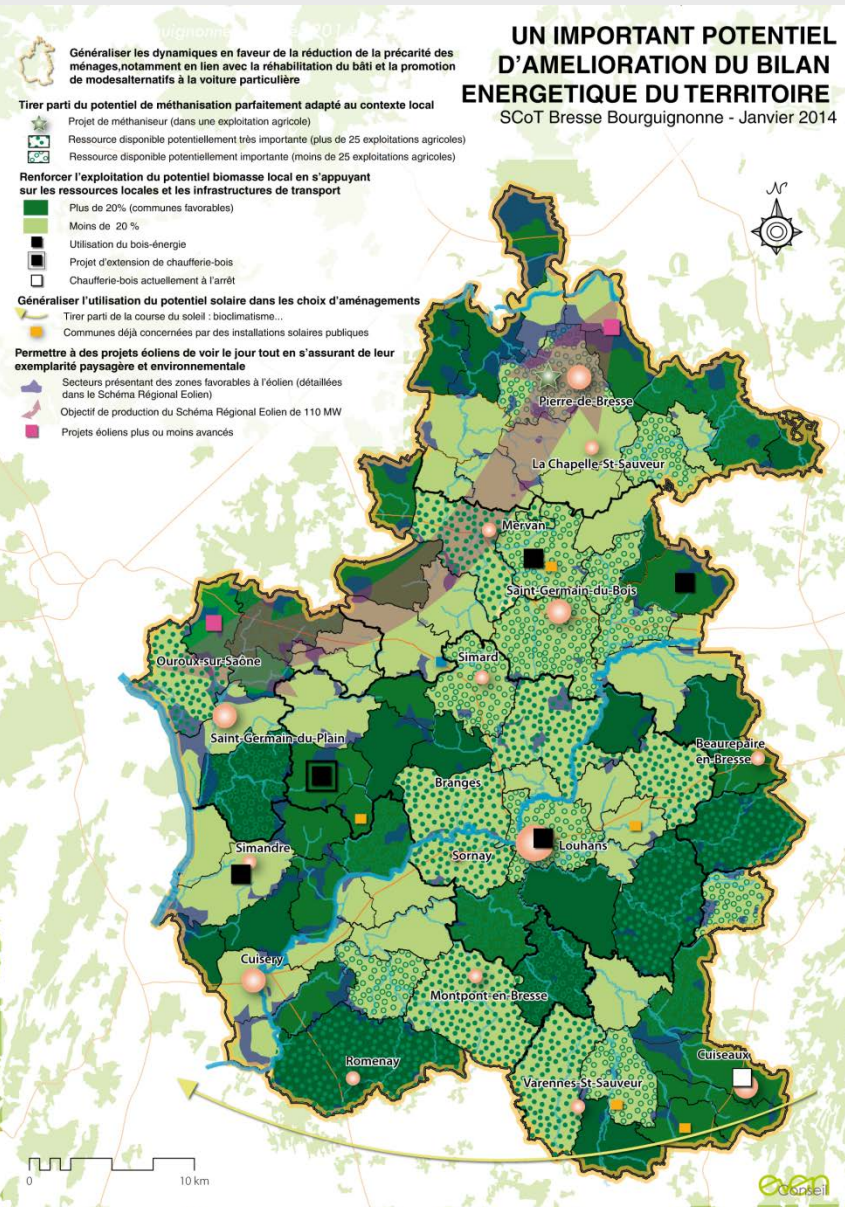
- 65% de logements datent d'avant 1975, (1<sup>ère</sup> réglementation thermique) : des logements énergivores qui représentent 50 à 85% du parc, selon les communes (classés E,F ou G)
- Un revenu net imposable inférieur à 20 000€
- 84% des déplacements des ménages effectués en voiture particulière
- 0,8€/habitant dépensé en 2010 pour des travaux de rénovation énergétique dans la Bresse Bourguignonne, comme dans le 71
- Une utilisation de l'énergie solaire par habitant 6 à 10 fois inférieure à la moyenne départementale selon les techniques
- Un potentiel d'exploitation du solaire de 1 350 à 1 400 kWh/m<sup>2</sup>/an (moyen)
- 1/3 de la ressource départementale de feuillus produit en Bresse Bourguignonne
- 6 chaufferies bois installées et un projet d'extension
- 2 projets éoliens plus ou moins avancés (23 éoliennes – env. 90MW)
- Une production d'effluents d'élevage entre 15 000 et 50 000t/an et par commune
- 2 CC particulièrement favorables à la méthanisation : Canton de Pierre de Bresse et Bresse Revermont 71
- 1 projet de méthanisation porté par un particulier à Pierre-de-Bresse
- Des usages de la géothermie par les particuliers qui se développent
- 4 communes valorisent l'hydroélectricité (Solnan et Seille)

Un territoire de richesses à valoriser

# Un important potentiel d'amélioration du bilan énergétique du territoire

## Contraintes

- Une précarité énergétique des ménages déjà existante, et qui va avoir tendance à amplifier avec l'augmentation du coût de l'énergie (logements énergivores, dépendance à l'automobile)
- Une moyenne de production – utilisation des énergies renouvelables la plus faible du département, malgré un potentiel important
- Des opportunités de développement de l'éolien réduites (partie nord du territoire) du fait d'un parcellaire globalement peu favorable et d'une acceptation difficile par la population
- Une exploitation encore faible de l'hydroélectricité qui ne semble pas présenter de potentiel de renforcement du fait des impacts prévisibles sur la Trame Bleue, la sédimentation et le risque inondation
- Un retard et une sous-exploitation du potentiel de méthanisation, comme dans toute la Région
- Peu de potentiel de développement de la géothermie, à l'exception de la Vallée du Doubs, mais où celui-ci n'a pas été finement mesuré

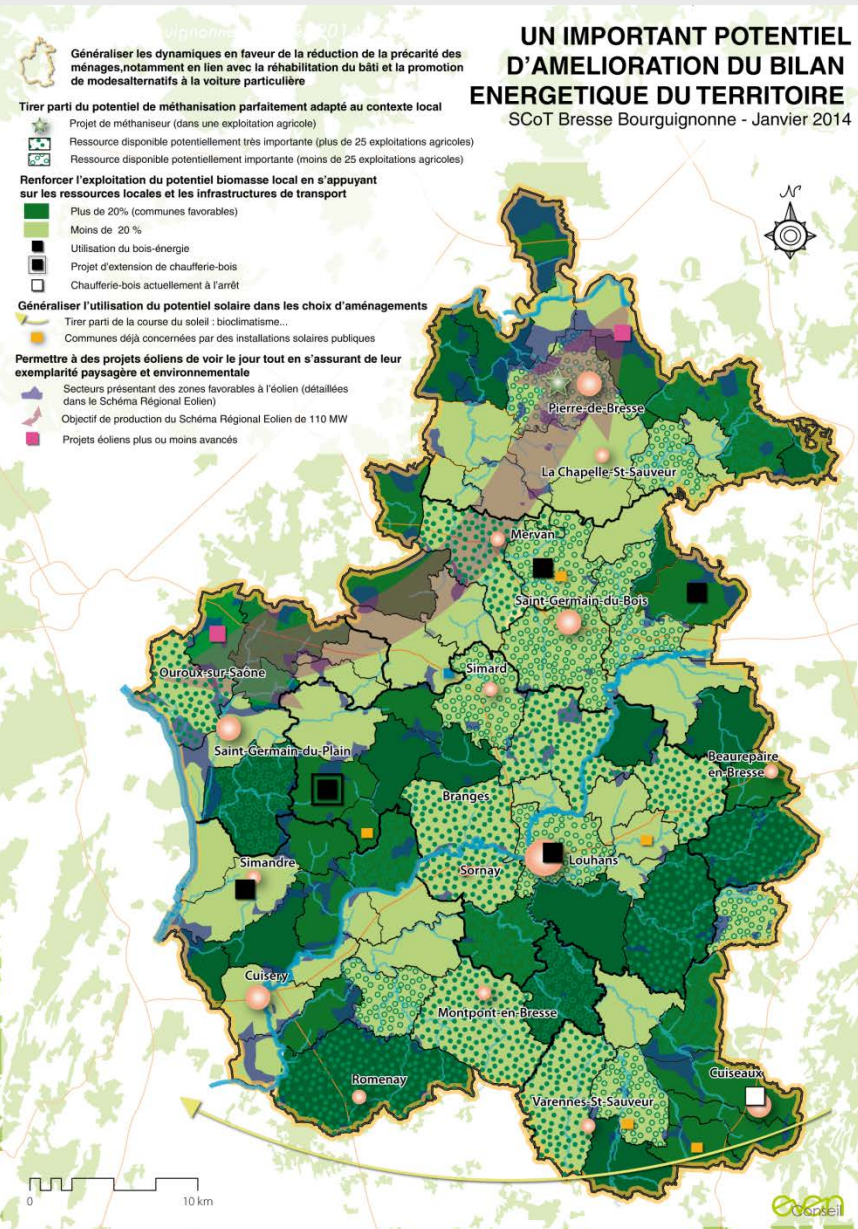


Un territoire de richesses à valoriser

# Un important potentiel d'amélioration du bilan énergétique du territoire

## Atouts

- Un soutien offert par l'Espace Info Energie, le CAUE 71, la CAPEB et l'ANAH ("Habiter mieux") pour l'amélioration de la performance énergétique des constructions
- Une dynamique d'amélioration de la performance des logements active
- Un potentiel solaire non négligeable et des dynamiques de valorisation de la ressource chez les particuliers (quoique nettement < au département)
- Un important potentiel de méthanisation, particulièrement dans les CC de Pierre de B. et B. Revermont 71 où la ressource est disponible (proximité), et un projet à Pierre-de-Bresse
- Un important potentiel de renforcement de la valorisation de la biomasse dans tout le territoire (déjà des chaufferies existantes) malgré quelques handicaps à considérer (taux de boisement disparate, régression du bocage...)



Un territoire de richesses à valoriser

# Un important potentiel d'amélioration du bilan énergétique du territoire

## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Généraliser les dynamiques en faveur de la réduction de la précarité énergétique des ménages, et notamment en lien avec la réhabilitation du bâti et la promotion de modes alternatifs à la voiture particulière	
Tirer parti du potentiel de méthanisation parfaitement adapté au contexte local (proximité, ressource importante) : déchets ménagers, résidus agricoles	
Renforcer l'exploitation du potentiel biomasse local en s'appuyant sur les ressources locales et les infrastructures qui permettent le transport de la matière première	
Généraliser l'utilisation du potentiel solaire dans les choix d'aménagement	
Permettre à des projets éoliens de voir le jour dans les secteurs favorables du nord – nord-est du territoire tout en s'assurant de leur exemplarité du point de vue environnemental et paysager	
Eviter d'accroître la pression sur les cours d'eau pour la production d'hydroélectricité dans un territoire qui présente un important potentiel ENR par ailleurs	
Améliorer la connaissance du potentiel géothermique dans le territoire, et notamment dans les nappes alluviales de la Saône et de la Seille	

Un territoire de richesses à valoriser

# Un territoire sur la voie de la durabilité

# □ Une qualité de l'air relativement bonne mais encore une marge d'amélioration

## Chiffres clefs

- 62 000 bovins, 33 000 porcs et 1 015 000 volailles en 2012, soit une moyenne de 4 500T de CO2/an, l'équivalent de 4 500 A/R Paris-New York en avion
- Une autoroute qui traverse le territoire à l'est (A39) source importante de polluants et émissions des GES (*3 fois plus que sur route*)

## Contraintes

- Aucune station de mesures de la qualité de l'air dans le territoire, permettant le suivi
- Un territoire à dominante agricole, secteur premier émetteur de particules PM 10, de plus de 20% des PM 2,5 et de 95 % du NH3 dans la région
- Un secteur industriel (industrie manufacturière) encore relativement présent, potentiellement fortement émetteur de GES : Branges, Cuiseaux, Simandre, Pierre-de-Bresse...
- Plusieurs communes principales qui présentent une qualité de l'air potentiellement impactée par le trafic de transit et des émissions de GES « concentrées », et donc plus néfastes (données en attente) : Louhans, Cuisery, Simard et Beaurepaire-en-Bresse
- Un territoire à dominante rural, qui présente une densité de population faible où les alternatives à l'automobile sont peu attractives pour le moment

# Une qualité de l'air relativement bonne mais une marge d'amélioration

## Objectifs cadres

*Grenelle de  
l'Environnement :  
réduction de 20% des  
émissions de GES d'ici  
2020 et les diviser par  
quatre d'ici 2050*

*Plan Régional Santé  
Environnement*

*Agenda 21 du Conseil  
Général*

*SRCAE Bourgogne*

## Atouts

- Aucune commune identifiées dans les zones sensibles pour la qualité de l'air
- Présence de la voie ferrée Dijon-Saint-Amour qui représente une alternative sous-exploitée pour les déplacements voyageurs et marchandises
- Un territoire « vivant » structuré autour de « pôles », qui rayonnent dans le territoire et offrent des services et commerces accessibles depuis l'ensemble des communes par les déplacements actifs

**Un territoire sur la  
voie de la durabilité**

## Une qualité de l'air relativement bonne mais une marge d'amélioration

### Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Profiter davantage de la présence de la voie ferrée Dijon – St-Amour aussi bien pour le trafic voyageurs que pour le trafic marchandises	
Limiter autant que possible l'impact de la voiture particulière sur la qualité de l'air, notamment via l'incitation à l'utilisation des modes actifs et en imaginant des solutions alternatives adaptées au milieu rural	
Limiter les effets négatifs sur la qualité de l'air et le bien-être dans les secteurs de « concentration » du trafic routier qui résonnent avec les secteurs les plus habités et travaillés	
Accompagner le secteur agricole dans la réduction des effets de l'activité sur la qualité de l'air, et notamment via l'utilisation de techniques permettant de stocker le CO2 (plantations)	
Permettre l'évolution et l'innovation des activités industrielles et les encourager à limiter leurs effets sur la qualité de l'air	
Améliorer la connaissance sur la qualité de l'air dans le territoire afin d'établir un suivi d'un paramètre important pour le bien-être de la population	

Un territoire sur la  
voie de la durabilité



# □ Une gestion de l'eau inégale, à perfectionner

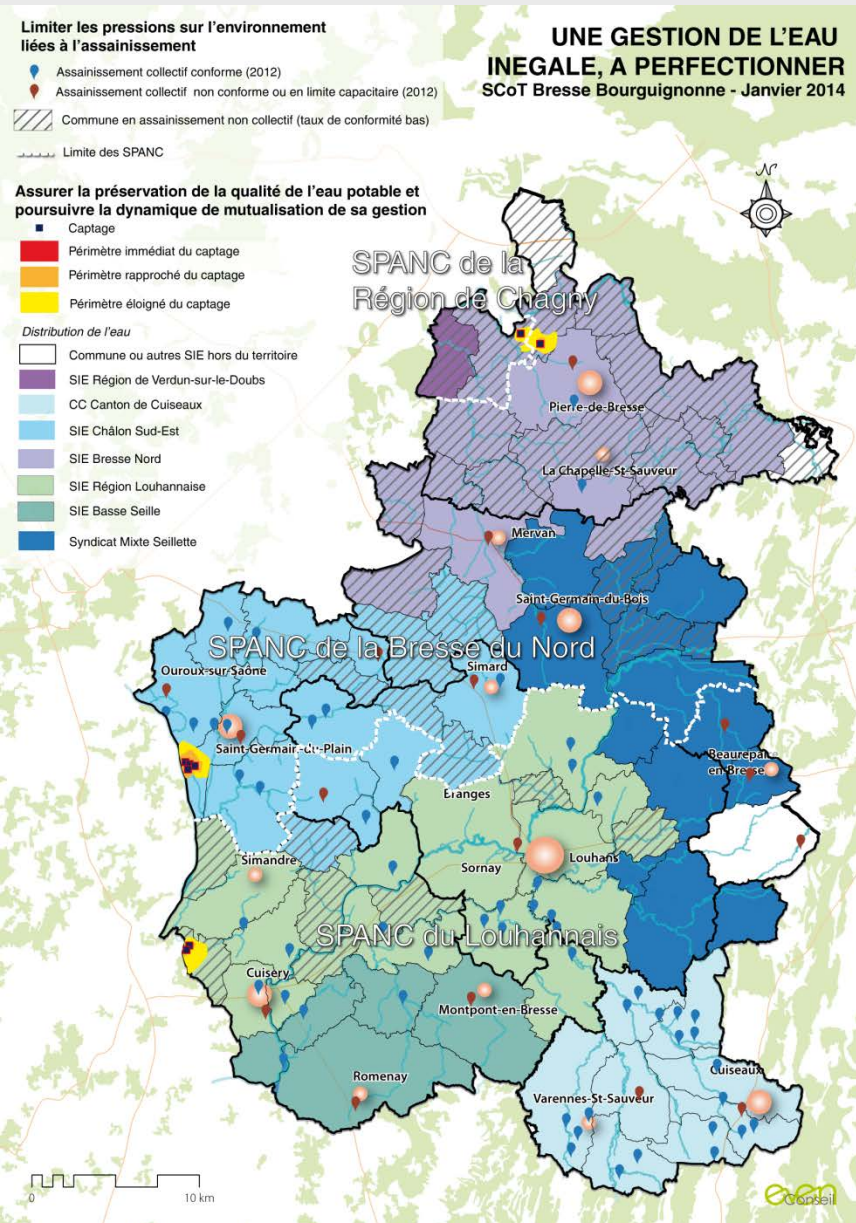
## Chiffres clefs

- 8 captages d'eau potable situés en limite du Pays, tous bénéficiant d'un périmètre de protection
- 9 syndicats intercommunaux compétents pour la distribution de l'eau potable, et de nombreuses interconnexions entre les syndicats
- 1 syndicat qui gère les fonds de renouvellement des réseaux d'eau potable : le SYDRO (3 syndicats adhérents) et 1 syndicat pour la mutualisation des moyens autour de la gestion de l'eau : l'ASMEAU71(3 syndicats adhérents)
- Un prix de l'eau qui varie entre 1 et 2,16€/m<sup>3</sup> selon les syndicats
- Une consommation d'eau potable moyenne de 140L/hbt/jour
- Plus de 85 stations d'épuration pour un total de 85 620 EH , majoritairement de petites lagunages d'une capacité inférieure à 500EH
- 4 stations à boues activées (Cuiseaux, Cuisery, Louhans et Pierre-de-Bresse) représentent à elles seules une capacité de traitement de 69 300 EH
- Conformité globale des 4 stations malgré des pics de pollution à Louhans (travaux récents)
- 18 stations présentant des dysfonctionnements plus ou moins épisodiques concernant l'équipement, la performance ou le réseau
- 39 communes entièrement en assainissement non collectif (env. 17 500 ANC)
- 3 SPANC qui couvrent la totalité des communes : des diagnostics qui laissent apparaître d'importants dysfonctionnements (taux de conformité de 14% à 21% seulement - données en attente pour le SPANC de Chagny)

# Une gestion de l'eau inégale, à perfectionner

## Contraintes

- Des captages d'eau potable de qualité mais peu nombreux et des interconnexions pouvant être jugées insuffisantes pour une sécurisation totale de la population (+ données sur les volumes en cours de récupération)
- De nombreuses stations d'épuration présentant des dysfonctionnements et impactant les milieux naturels : 12 d'entre-elles concernent des pôles de l'armature territoriale
- Une prédominance de l'assainissement non collectif dans le nord du territoire et des taux de conformité des équipements très bas engendrant des effets néfastes pour les milieux
- Des inégalités dans le prix de l'eau

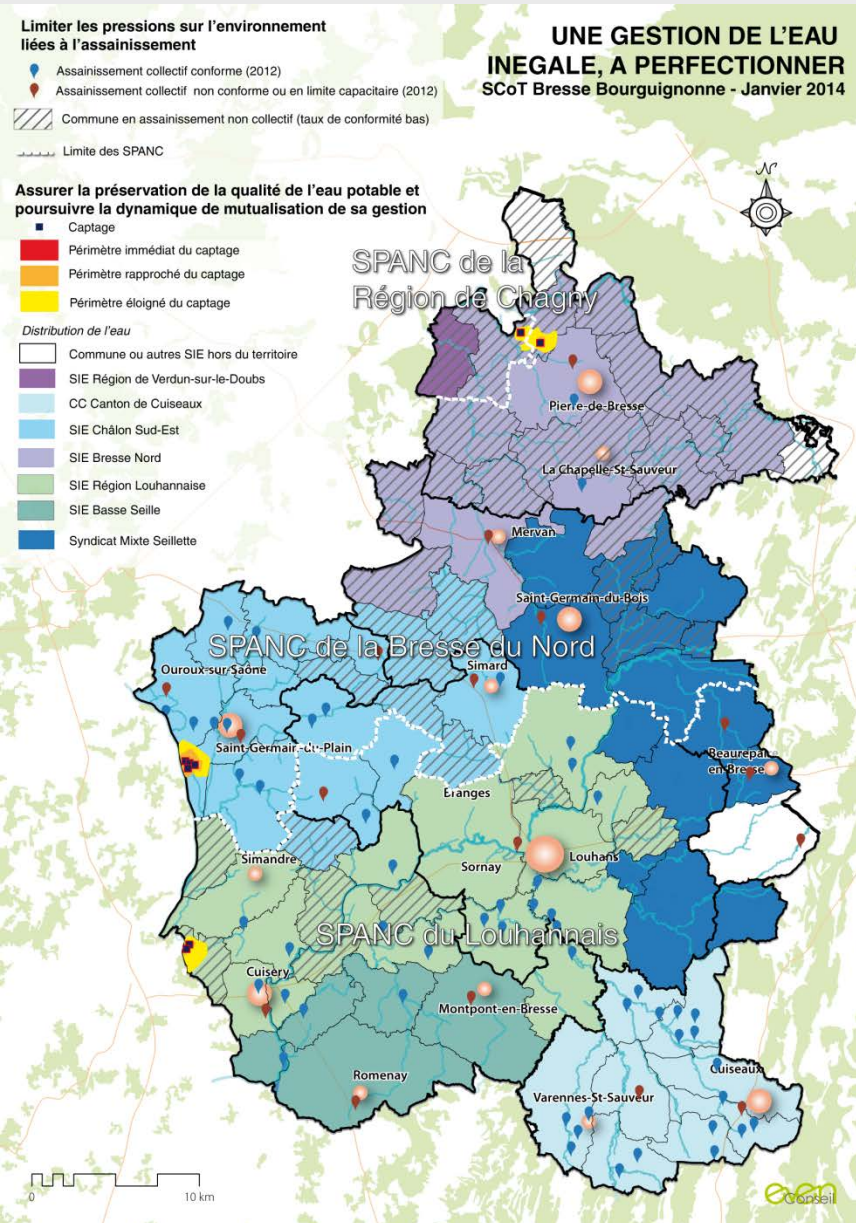


Un territoire sur la  
voie de la durabilité

# Une gestion de l'eau inégale, à perfectionner

## Atouts

- Une sécurisation de l'accès à l'eau potable relativement bien organisée grâce aux interconnexions entre les syndicats de gestion de l'eau, quoique pouvant être renforcées
- Une recherche de nouvelles ressources d'eau potable en cours par l'EPTB Saône Doubs et l'Agence de Bassin du Fossé Bressan
- Une étude en cours pour l'exploitation d'une source d'eau à Cuiseaux Intercom
- Une qualité de l'eau distribuée en 2012 correcte voire bonne sauf pour le SIE de la Région Louhannaise (état moyen)
- Peu d'impacts sur les milieux dus aux 4 principales stations d'épuration (sauf pics épisodiques à Louhans)
- Une politique d'Assainissement Non Collectif bien encadrée par 3 SPANC



Un territoire sur la  
voie de la durabilité

# Une gestion de l'eau inégale, à perfectionner

## Les enjeux : quelles priorités ?

ENJEUX	Priorités
Améliorer la connaissance de la marge capacitaire des stations d'épuration conditionnant les objectifs de développement futur et prévoir les adaptations nécessaires	
Limiter la pression sur l'environnement naturel liée aux dysfonctionnements de l'assainissement non collectif	
Assurer la préservation de la qualité de l'eau potable distribuée	
Solutionner les problèmes de conformité des stations concernées qui sont potentiellement polluent les milieux naturels (notamment dans les pôles de l'armature urbaine)	
Améliorer la connaissance du volume de la ressource en eau potable disponible via des captages peu nombreux et excentrés des principales centralités	
Poursuivre les dynamiques de mutualisation de la gestion de l'eau potable, voire la développer pour améliorer la sécurisation de l'accès à la ressource	

Contact :

Marine CAUSSE

03 85 75 76 00

[scot.bresse.bourguignonne@orange.fr](mailto:scot.bresse.bourguignonne@orange.fr)

